

relations

NOVEMBRE 1977

no 431 / 75¢

*Jean-Luc Pépin
et les Eglises*

par Irénée Desrochers

le débat nucléaire

par A. Beaudry, P.-P. Druet, Y. Pageau, G. Provost

un western: Star Wars

par Jean-René Ethier

le Jésus d'Anthony Burgess

par Gabrielle Poulin

La commission Pépin-Robarts

Irénée DESROCHERS,	<i>Les Eglises sont-elles vraiment "dans l'embarras"?</i>	291
--------------------	---	-----

Le débat nucléaire

Albert BEAUDRY,	<i>Pourquoi le nucléaire?</i>	295
Gilles PROVOST,	<i>Les centrales nucléaires CANDU: un atout... ou une nuisance?</i>	296
Yvon PAGEAU,	<i>Bases d'une politique énergétique québécoise</i>	300
Pierre-Philippe DRUET,	<i>Rationalité scientifique, état rationnel et raison d'Etat</i>	302
Colloque de Namur sur le débat nucléaire: <i>Résolutions Finales</i>		307
Conseil Québécois de l'Environnement: <i>Mémoire sur l'électronucléaire</i>		308
<i>Demande d'un moratoire</i>		311

Images, formes, symboles

Gabrielle POULIN,	<i>L'homme de Nazareth, d'Anthony Burgess</i>	312
Jean-René ETHIER,	<i>Un Western dans les étoiles</i>	315
Georges-Henri d'AUTEUIL,	<i>Deux créations québécoises</i>	318

relations

revue du mois publiée sous la responsabilité
d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus

Directeur: Robert Toupin

Secrétaire de Rédaction: Albert Beaudry

Comité de Rédaction: Albert Beaudry, Jacques Chênevert,
Irénée Desrochers, Marcel Marcotte, Robert Toupin.

Administration: Maurice Ruest

Rédaction, Administration et Abonnements:
8100 boul. Saint-Laurent, Montréal, H2P 2L9
tél. 387-2541. Publicité: Liliane Saddik,
1700 rue Allard, Ville Brossard tél. 678-1209

Relations est une publication des Editions Bellarmin.
Prix de l'abonnement: \$8 par année. Le numéro: 75¢

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans le *Répertoire analytique d'articles de revue du Québec* (RADAR) de la Bibliothèque nationale du Québec, dans l'Index analytique de périodiques de langue française (PERIODEX), dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0143.

Nouveautés

Canada's Anti-Inflation Program
par O.J. Firestone
15,5 x 23 cm., 274 pages. Prix: \$7.50

Le Bas-Canada
1791-1840
Changements structuraux et crise
par Fernand Ouellet
15 x 23 cm., 542 pages. Prix: \$15.00

**Language Maintenance
and Language Shift in Canada.**
Paul Lamy (éd.)
15 x 23 cm., 114 pages. Prix: \$3.75

The E.J. Pratt Symposium
Reappraisals: Canadian Writers
Glenn Clever (éd.)
15 x 23 cm., 188 pages. Prix: \$4.80

En vente chez votre libraire et aux:

**Éditions de
l'Université d'Ottawa**

65, avenue Ilseley,
Ottawa, Ont.
K1N 6N5

les Eglises sont-elles vraiment "dans l'embarras"?

par Irenée Desrochers

Le "Groupe de travail sur l'unité canadienne" rend visite, pendant quelques mois, aux diverses régions du Canada. C'est pour attirer "l'attention sur des idées neuves et des points de vue différents, tout en écoutant très attentivement ce que le public dit", comme le signalait M. Trudeau aux Communes, le 5 juillet, et pour "établir le dialogue avec la population", comme l'a dit le coprésident, M. Jean-Luc Pépin, qui considère ces "conversations" comme "un exercice d'éducation mutuelle" (1).

Vendredi le 7 octobre, la Commission recevait, à Charlottetown, six représentants de différentes Eglises. Les remarques que fit à cette occasion M. Pépin ne furent pas nécessairement des plus aptes à faciliter de futures rencontres avec toutes les Eglises, particulièrement au Québec.

D'après la dépêche de la Presse canadienne, les Eglises du Canada, selon M. Pépin, "doivent accepter une partie de la responsabilité de la crise présente de l'unité nationale", pour avoir favorisé la désunion, et elles doivent "faire réparation" (2).

Les Eglises, composées, comme elles le sont ici aussi bien qu'ailleurs, de hiérarchies et de membres

qui sont de simples mortels, feront volontiers leur confession publique, comme semblent l'avoir fait, à Charlottetown, certains de leurs représentants. Car elles sont toujours coupables, c'est entendu, ce n'est pas là une grosse révélation pour le public canadien. Seulement, il serait utile de mieux comprendre les implications des paroles de M. Pépin, et de savoir précisément de quoi elles ne sont pas coupables dans certaines de leurs déclarations qui ne cadrent pas tout à fait avec le mandat officiel de la commission sur "l'unité canadienne".

Coupables, elles doivent tout de même se défendre d'accusations outrées, basées éventuellement sur des malentendus, comme le serait la condamnation de ce qui est considéré comme *bien* par les Eglises en tant que telles, mais qui serait mal dans la perspective du mandat officiel des Commissaires. L'ambiguïté est à dissiper. Le faux ne pourrait que nuire au dialogue.

L'affirmation que les Eglises sont en partie responsables de la crise actuelle de l'unité canadienne laisse facilement entendre que cette crise est une mauvaise chose. Les responsables doivent se sentir coupables (*share the blame*).

Dans la mesure où la formule de "l'unité" actuelle comporte certaines injustices, et où la crise actuelle a surgi, au moins en partie, de cette situation, les Eglises peuvent-elles être coupables d'avoir fait la lutte à ces injustices? Cherchant à éveiller davantage la conscience de leurs membres aux exigences inconfortables de la justice, elles disent souvent que la crise actuelle est plutôt "une occasion favorable", "une chance".

PROJETS

de Relations

Un regard critique sur l'actualité; une invitation à réfléchir sur les problèmes québécois, sur les questions socio-économiques qui s'imposent à notre collectivité, sur les valeurs diffusées par notre monde culturel, sur la dimension chrétienne de notre avenir, voilà ce que la revue **Relations** veut continuer d'offrir à ses lecteurs.

Dans les mois à venir, nous comptons aborder de nombreuses questions qui s'imposent actuellement à l'opinion publique:

- le LOISIR (jeunesse, famille)
- la CATECHÉSE et l'EVANGÉLISATION (pastorales d'aujourd'hui)
- l'AVENIR du Québec et notre question nationale
- le CEGEP et l'UNIVERSITÉ
- la JUSTICE SOCIALE (handicapés, immigrants)
- les VALEURS HUMAINES (visage de la culture au Québec)
- la SANTÉ (euthanasie, insémination artificielle, bioéthique)

Pour en traiter, nous nous proposons de constituer des dossiers: cette formule permet aux spécialistes d'exposer leur point de vue à un public plus large et d'offrir au lecteur un instrument de travail et de recherche.

avis au sujet de l'abonnement

En raison de l'augmentation des coûts de production et de livraison, nous informons nos lecteurs (bien à regret) d'une augmentation du tarif de la revue **Relations**. Donc: à partir de janvier 1978,

abonnement annuel	: \$10.
abonnement de cinq ans:	\$45.
le numéro	: \$1.

1. Keith Spicer, "Interview with John Robarts and Jean-Luc Pépin of the Unity Task Force", *Maclean's*, 3 octobre 1977.

2. "Les Eglises ont aussi leur part de responsabilité (Pépin)", *Le Devoir*, 8 oct. 1977, p. 2; "The national issue: Churches share blame", *The Montreal Star*, 8 oct., p. H-16; "L'Eglise catholique est prise à partie!", *Journal de Montréal*, 8 oct., p. 6.

Ceux qui ont admis, il y a dix ou quinze ans et plus, bien avant l'existence de cette Commission et bien avant que nombre de Canadiens ne veuillent l'admettre, la nécessité d'une autre option sont-ils coupables d'avoir contribué à la naissance et au développement de cette crise? A peu près tout le monde aujourd'hui considère insuffisante la formule présente de la fédération canadienne. Même M. Trudeau: "Cela ne signifie pas, disait-il à la Chambre, le 5 juillet, que je préconise le *statu quo*, loin de là." Loin de là! Mais, comme disait M. Pépin lui-même, dans son entrevue avec M. Keith Spicer: "I don't know how far."

L'Eglise catholique du Canada

Laissons aux historiens (ce n'est pas ici notre propos) d'essayer de juger l'attitude des Eglises dans un passé assez éloigné. Pour ce qui est de la hiérarchie de l'Eglise catholique romaine du Québec, nous savons

qu'on a jugé, à tort ou à raison, qu'elle avait "collaboré" avec les Anglais, comme vient de le rapporter de nouveau F.-M. Monnet, dans *Le défi québécois* (3). D'ailleurs, ce n'est probablement pas cela dont M. Pépin la trouve coupable!

Si l'on pense plutôt à un passé plus récent, surtout aux quinze dernières années environ, on constate un plus grand éveil des Eglises aux problèmes de justice dans les relations entre Francophones et Anglophones. Cet éveil à des responsabilités morales plus nettes, tel que conçu par les Eglises, pourrait être l'objet d'inquiétudes pour une commission sur l'unité canadienne, telle que conçue officiellement par le gouvernement fédéral. En ce cas, il resterait à démontrer en quoi, sous ce rapport, les Eglises sont coupables et doivent faire réparation.

L'interview accordée par Mgr G. Emmett Carter, président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), très tôt après l'élection québécoise du 15 novembre 1976, est un bon point de départ.

Mgr Carter commençait par dire à tous les Canadiens, aux Anglophones particulièrement: "We must respect the choice of these people" (4), en ajoutant que le plus grand danger actuellement au Canada "est de manquer de tolérance, de compréhension et de charité". Il rapela ensuite les déclarations capitales déjà faites par les évêques de tout le Canada, celle de 1972 et celle de 1967.

Deux circonstances plus particulières aideront à préparer la déclaration si importante du 21 avril

1972: les événements d'octobre 1970, précédés par les activités du FLQ, mirent davantage en lumière le problème du Québec; et le Synode universel des évêques à Rome, en octobre 1971, portait justement sur "la justice dans le monde."

Or le Synode de Rome a repris clairement la doctrine de "l'autodétermination fondamentale" des peuples au sujet de "la prise en charge de leur destin", autodétermination que Paul VI, en 1969, avait déjà appelée leur "autodétermination politique". Il fut en effet rappelé devant le Synode que Paul VI avait "solennellement réaffirmé le droit de tous les peuples à l'autodétermination politique".

Dès leur première rencontre qui suivit ce Synode, les évêques du Canada firent leur importante déclaration d'avril 1972, intitulée très spécifiquement "Les Evêques canadiens et la vie politique au Québec" (5). Ils y présentent ce qu'ils appellent à ce sujet la doctrine récente la plus claire de l'Eglise, en citant assez longuement le Synode, pour encadrer leur propre affirmation au sujet des options qui se présentent au Québec. A la question touchant le Québec, posée "sous l'angle pastoral", "Y a-t-il quelque option qui soit exclue, ou quelque option qui soit à prendre?", ils donnent leur "réponse pastorale":

Nous affirmons que toutes les options politiques respectueuses de la personne et de la communauté humaine sont libres, tant au plan individuel que collectif.

Ils ajoutaient:

Chez tous, outre l'amour, la paix, la justice, la solidarité et la fraternité, on doit trouver le respect et l'acceptation d'autrui même quand celui-ci a des options différentes de celles qu'on a soi-même, le respect et l'acceptation des choix des collectivités accomplis dans les divers moments de leur histoire.

Voilà ce que tenait à rappeler Mgr Emmett Carter dans son interview d'après les élections de novembre 1976. Quelques semaines plus tard, le P. Bernard Lambert, dominicain, conseiller théologique du Cardinal Maurice Roy, et l'un des principaux artisans, dit-on "entre les branches", de cette déclaration de la CECC, mettait les points sur

RELATIONS

— formule d'abonnement
(un an: \$8.)

Vous trouverez ci-joint la somme de \$ pour un abonnement de année(s) à la revue RELATIONS

Nom:

Adresse:

SVP adresser à RELATIONS,
8100 boul. St-Laurent, Montréal H2P 2L9 — Tél. 387-2541

3. Richard Arès, "Le défi québécois", *Relations*, oct. 1977, p. 283.
4. "We must respect the choice of these people", *The Catholic Register*, 27 nov. 1976, p. 9.
5. "Les Evêques canadiens et la vie politique au Québec", texte intégral paru dans *Relations*, juin 1972, et dans *L'Eglise Canadienne*, juin-juillet 1972; I. Desrochers, "Le principe du droit à l'autodétermination du Québec; amorce d'une réflexion pré-politique", *Relations*, déc. 1971, 334-337; I. Desrochers, "Le droit du Québec à l'autodétermination: les évêques se sont-ils prononcés?", *Relations*, juin 1972, 163-168.

les i, dans un article qui traite de "L'Eglise au Québec au lendemain du 15 novembre" (*Le Devoir*, 3 déc. 1976, p. 5), en expliquant que cette déclaration de la CECC sur le droit au développement intégral affirmait le droit à l'autodétermination.

Puis, Mgr Carter rappela assez longuement la déclaration de la CECC en 1967, qui, par tout son esprit, préparait celle de 1972. Elle avait souligné le "droit à l'épanouissement dans tous les ordres de réalités", "quel que soit le régime politique que se donnent les Canadiens".

Enfin, il insista, dans la ligne du texte de 1972, pour réaffirmer que, l'Eglise étant au-dessus des options politiques, les évêques continueraient à servir le peuple dans les options qu'il aura choisies, quelles qu'elles soient ("whatever political option they may choose").

Quelques Eglises Protestantes

Le très révérend E.W. Scott, Primat de l'Eglise Anglicane au Canada, utilise des formules qui vont très loin, surtout dans la description du type de dialogue requis. Dans une conférence donnée à Toronto en juin de cette année (6), il disait à son clergé:

La question que les Anglophones posent souvent: "What do people in Quebec want" est maintenant en fait une question tout à fait démodée... Les Francophones n'ont pas été écoutés attentivement... Sommes-nous prêts à nous servir du problème soulevé par le Québec comme d'une occasion favorable, pour reconsidérer la nature de la Confédération?... Sommes-nous prêts à apporter une attitude d'ouverture, de gens qui se soucient, et qui ont une volonté d'écouter?... (autrement

que) d'une façon paternaliste... Je ne crois pas que ce soit le rôle de l'Eglise Anglicane d'essayer de sauver le pattern actuel de la Confédération. Il n'est pas de proposer une solution particulière au problème, mais de contribuer à un climat unique, favorable à un discours de vérité et à une véritable écoute... (à l'encontre de) nos suppositions inconscientes.

La position de l'Eglise-Unie du Canada est peut-être généralement plus nette et plus directe sur le principe du droit à l'autodétermination. L'un de ses "Conseils", devant le Comité spécial mixte sur la Constitution canadienne (Fascicule 83, p. 28), le 3 juin 1971, avait accordé au peuple du Québec le droit à l'autodétermination et soutenu que la reconnaissance de ce principe contribuerait à instaurer un véritable dialogue entre des interlocuteurs égaux. Un "Groupe de travail sur les relations entre Francophones et Anglophones" affirmait en 1971 "que le souverainisme québécois n'est pas, de soi, moins chrétien, ni moins oecuménique que le fédéralisme" (7).

Le Synode général de l'Eglise-Unie du Canada, en août 1977, a entériné une déclaration intitulée "Déclaration sur les conséquences, pour le Canada et l'Eglise, des événements récents au Québec". Ce document a rappelé la prise de position de cette Eglise à son Synode de 1972, alors qu'elle faisait appel, dit le texte de 1977, "à la compréhension, au rejet de la violence, ainsi qu'à la reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination", et affirmait

qu'aucune structure politique et qu'aucun mouvement en vue de changer ces structures ne doit être considéré comme sacré ou comme autre chose qu'un instrument devant servir les fins humaines (8).

De plus, le Synode général de 1977 renvoyait à la déclaration toute fraîche du "Comité exécutif" du Synode, faite tôt après les élections du 15 novembre, dans laquelle l'Exécutif avait également cité une recommandation approuvée au Synode de 1972, affirmant

que le droit devrait être clairement reconnu, pour chacun des deux plus importants groupes ethniques et linguistiques du Canada, de se disso-

cier l'un de l'autre. Nous faisons appel à tous les Canadiens pour que leurs efforts tendent à la réalisation d'une structure politique et sociale offrant les mêmes possibilités (equal opportunity) aux deux, aux Anglophones et aux Francophones du Canada.

L'Eglise catholique du Québec

Dans sa sortie à Charlottetown, M. Pépin a cité "en exemple" l'Eglise catholique romaine du Québec, "qui est, à son avis, dans l'embarras" devant la présente situation et ne "sait plus où donner de la tête".

Les évêques du Québec, faisant partie de la CECC, ont largement contribué à composer et ont approuvé les déclarations de 1967 et d'avril 1972. Leur position *pastorale* y ayant été très clairement définie, et c'est leur terrain propre, ils ne sont pas du tout "dans l'embarras"! N'ayant comme corps hiérarchique (ce qu'ils sont quand ils parlent comme groupe) aucune position proprement *politique* précise à présenter, comme l'a répété Mgr Carter, l'Eglise du Québec n'est pas "dans l'embarras", ici non plus.

Quant aux membres individuels de cette Eglise, les catholiques du Québec, ils se sont fait rappeler, on ne peut plus clairement, par le conseiller théologique du cardinal Roy, le P. Bernard Lambert, dans son article sur "L'Eglise du Québec au lendemain du 15 novembre" (*Le Devoir*, 3 déc. 1976, p. 5):

que l'Evangile lui-même confirme le droit des peuples à l'autodétermination, car la première chose que le Christ a apporté à l'homme, c'est la liberté: à l'homme comme individu, à l'homme comme collectivité

et que la déclaration des évêques du Canada du 21 avril 1972 affirmant que toutes les options sont libres signifiait que

parmi les droits qui sont antérieurs à tout droit constitutionnel et qui le fondent précisément, le premier de ces droits est l'autodétermination qui établit le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes... sans en être empêchés par quoi que ce soit.

6. The Most Reverend E.W. Scott, Primate, "Address to the Clergy" (Diocese of Toronto, June 6-8, 1977), 7 pp.

7. "French-English Relations in Quebec", *Council Communicator*, nov. 1971, p. 5.

8. 27e Synode général de l'Eglise-Unie du Canada, août 1977, Partie III, articles 6 et 9.

Les catholiques pris individuellement comme membres de cette Eglise sont donc entièrement libres sur le plan politique, devant toutes les options, incluant celle de la souveraineté-association.

Quand la Commission aura fini de visiter le Québec, M. Pépin aura eu l'occasion de mieux voir quels sont ceux qui sont "embarrassés" au point de ne plus savoir "où donner de la tête"; il aura pu se rendre compte que ce n'est certainement pas "l'Eglise catholique romaine du Québec".

Le mandat officiel de la Commission

Du haut de la "galerie de l'orateur de la Chambre", M. Pépin a entendu le discours qu'a prononcé M. Trudeau, le 5 juillet dernier (*Débats*, p. 7311 et ss.). Le premier ministre y a présenté le triple mandat de son "Groupe de travail" dans un cadre qui rejette d'avance toute option souveraineté-association:

En fait, il n'y a qu'un type de formules que nous refusons d'étudier, celles qui établissent au départ que le Canada est ou pourrait être autre chose qu'un pays uni (*a unified country*).

Un pays uni, c'est ce que M. Trudeau a appelé ailleurs, dans ce même discours, "notre régime fédéral" ou "*our Canadian system of federalism*", même s'il y admet "les réformes les plus radicales et les changements les plus fondamentaux touchant tous les aspects de notre régime fédéral". Il y a donc un type de formules "que nous refusons d'étudier".

La dite Commission aura pour tâche, continue M. Trudeau, juste avant de saluer publiquement M. Pépin assis là-haut à la galerie,

d'appuyer, d'encourager et de faire connaître les efforts consentis au

sein du grand public et particulièrement par les organismes privés pour renforcer l'unité canadienne; pour renseigner et sensibiliser davantage le public sur ses propres initiatives et ses vues concernant l'unité canadienne; et pour favoriser des liens fédéraux (*help to develop processes for strengthening Canadian unity*) et conseiller le gouvernement sur les questions nationales (*on unity issues*).

En somme, appuyer les efforts pour renforcer "l'unité canadienne" dans un contexte que le premier ministre appelle, malgré toutes les réformes et tous les changements, "*our Canadian system of federalism*".

M. Pépin a d'ailleurs bien compris que sa Commission pourra "étudier" toutes les troisièmes options qu'elle voudra, *pourvu que* celles-ci se logent entre le statu quo et le fédéralisme plus ou moins profondément réformé, car il l'expliquait, en toutes lettres, dans son interview avec Keith Spicer (9):

Il faut trouver cette troisième option qui est quelque chose entre le statu quo et la *souveraineté-association* (souligné dans le texte même de Spicer).

Même s'ils parlaient de leur "indépendance" dans l'exercice de leur mandat, les membres de cette Commission ont effectivement les bras attachés par un mandat officiel qu'ils ne peuvent changer eux-mêmes. Ils disent d'avance, implicitement et équivalentement, aux tenants de la "souveraineté-association" — que M. Pépin a consenti lui-même à nommer —, qu'ils n'ont pas de mandat pour étudier leur option.

Le *Rapport final* du Comité spécial sur la Constitution a pourtant dit, déjà, en mars 1972, qu'il conviendrait de reconnaître l'autodétermination comme un droit des citoyens. Le "*Committee for a New Constitution*", dans une déclaration signée par des *Canadiens anglophones* de diverses parties du Canada (10), vient pourtant tout juste d'affirmer, cet été, que le dialogue devrait avoir lieu dans le contexte de certains principes, dont le premier s'énonce ainsi:

le droit du Québec de choisir son propre avenir constitutionnel par des moyens libres et démocratiques, les différentes options ouvertes au Qué-

bec étant, soit de continuer à être membre de la fédération canadienne, soit d'être membre d'une fédération canadienne modifiée, soit de choisir l'indépendance et une nouvelle association avec le Canada, soit de choisir l'indépendance.

Une tranche importante de la population du Québec, celle précisément qui est fortement impliquée dans la situation politique qui a suscité dans toute son acuité le problème à étudier et la naissance de la Commission elle-même, se fait donc dire que le vrai mandat de la Commission ne lui permet pas d'étudier une option moralement soutenable, une opinion libre, parfaitement légitime, dans la démocratie que veut être le Canada. Comment ces citoyens peuvent-ils sentir que la Commission Pépin-Robarts les accepte sans discrimination? Comment peuvent-ils alors se sentir vraiment invités? Bon nombre de Québécois auront compris que ce handicap de la Commission l'empêche de se prétendre vraiment démocratique.

De cette situation voulue par le gouvernement fédéral, il découle un premier illogisme. La Commission, en exprimant le désir de rencontrer tous les gouvernements provinciaux, — selon son mandat "pour renforcer l'unité canadienne" dans "notre régime fédéral" tel qu'expliqué par M. Trudeau en Chambre, — ne peut pas en demander autant à M. René Lévesque. Et pourtant, plus d'une fois déjà, des membres de la Commission ont exprimé le souhait qu'ils puissent recevoir à leurs audiences publiques au Québec le témoignage de M. René Lévesque.

Respecter la liberté

Sans perdre de vue le rôle propre des Eglises comme telles, il convient d'étudier avec attention les documents de base déjà existants qui expriment leur importante perspective. Il importe, en effet, de dialoguer avec "la grande rigueur intellectuelle" qu'exige Mme Chaput-Rolland, non seulement des gens qui viennent témoigner, mais aussi des membres eux-mêmes de la Commission (11).

9. Maclean's, 3 oct. 1977, p. 8.

10. The Committee for a New Constitution, "Canada and Quebec: a Proposal for a New Constitution", *Canadian Forum*, June-July 1977, p. 4.

11. Solange Chaput-Rolland, "Le débat sur l'unité canadienne. Un pré-requis essentiel: la rigueur intellectuelle", *Le Devoir*, 13 oct. 1977, p. 5.

M. Pépin a expliqué que ces "conversations" devant la Commission impliqueraient du "give and take". Les Eglises seront sans doute heureuses de l'entendre exposer ses raisons, s'il n'est pas d'accord avec elles. Elles seront également heureuses d'entendre en quoi, sur les principes fondamentaux, il est d'accord avec elles. C'est le début de la voie qui, selon l'expression de M. Trudeau, permet de "conquérir par le cœur". Mais il faut comprendre que les Eglises défendent la liberté de tous les citoyens, de même que le chemin du processus vraiment démocratique qui permet effectivement l'exercice de cette liberté pour tous. C'est malheureusement un chemin sur lequel la Commission, malgré elle probablement, semble devoir boîter.

On pourrait souhaiter que le Commissaire Pépin considère maintenant qu'il nous a dit, une fois pour toutes, qu'il croyait — et il y croyait, ma foi! — gagner "sept années d'indulgences" s'il blessait un Irlandais au hockey. Les journalistes se plaisent à nous dire qu'il lit beaucoup, surtout la nuit; qu'il en profite pour mettre à jour ses lectures sur les déclarations très importantes déjà faites par les Eglises.

Nous attendons ses remarques amusantes sur les Eglises. Nous savurerons, de plus, ses bonnes blagues sur la Commission Pépin-Robarts elle-même, embarrassée peut-être, un jour, pour conclure de tout ce qu'elle aurait dû entendre publiquement au Québec. Dans l'interview qu'il accordait à Keith Spicer, M. Pépin a fait allusion à ses bons mots d'autrefois. Spicer, qui de son côté s'y connaît pourtant fort bien en mots d'esprit et en style imagé (il venait de lancer, dans ce même interview: "*Dawson City shoot-out at high noon*" et "*send the sheriff into Dawson City*") lui répondit, en effet: "*I kept stealing your jokes.*" Nous serons tous heureux, nous aussi, de pouvoir emprunter les prochaines "jokes" de M. Jean-Luc Pépin.

Pourquoi le nucléaire?

S'il fallait en croire l'ancien président de *General Electric* du Canada, l'option nucléaire n'en serait plus une: le monde est déjà lié, impossible de revenir en arrière. "Si nous voulons regarder l'avenir de façon réaliste, notre pays, comme plusieurs autres nations d'ailleurs, devra compter sur l'énergie nucléaire pour maintenir son niveau de vie actuel. Nous n'avons pas le choix." (1)

Rien de moins évident, sans doute, pour les associations qui constituaient à la mi-septembre le front anti-nucléaire et pour les gens qui ont tenu à participer à la manifestation de Gentilly, le 22 octobre. Cette première québécoise correspond à un vaste mouvement international de protestation contre l'implantation de centrales nucléaires et de surgénérateurs et contre les politiques énergétiques des gouvernements.

L'affrontement entre l'industrie, productrice et grande consommatrice d'énergie, et les mouvements de protection de l'environnement définit actuellement le champ du débat nucléaire.

Un débat international

Dans plusieurs pays, la question nucléaire n'est plus réservée à "l'élite scientifique" ou monopolisée par de petits groupes "engagés": elle occupe le premier plan de la scène politique. Au Danemark, l'action d'un parlementaire et la vigilance du public ont contraint le gouvernement à décréter un moratoire sur l'option nucléaire. En France et en République fédérale d'Allemagne, le projet d'une série de surgénérateurs a déclenché une vague de protestations et d'affrontements violents. Le 22 octobre, au moment où 700 personnes manifestaient à Gentilly, plus de 35,000 Australiens répondaient à l'appel du parti travailliste pour dénoncer la réouverture des mines d'uranium en vue de l'exportation.

Le 5 août, vingt-huit physiciens de onze nations, qui participaient à l'Ecole internationale de physique Enrico Fermi

à Varenna (Italie), publiaient une déclaration dans le but "d'attirer l'attention du public sur l'usage abusif d'experts dans le débat sur l'énergie nucléaire."

Considérant les problèmes techniques non résolus et les graves implications sociales, nous pressons les gouvernements de réduire leurs programmes énergétiques nucléaires et, tout particulièrement, d'arrêter le développement des surgénérateurs.

Nous invitons le public à considérer de façon très critique l'opinion des "experts" et à ne pas croire aveuglément les affirmations de tous ceux qui croient "en savoir plus".

Nous demandons enfin à nos collègues scientifiques de prendre position dans le débat, et d'y révéler erreurs et mensonges avec la même ardeur que dans leur travail professionnel.

Tout cela, sans oublier le duel engagé par le président Carter contre les grandes compagnies pétrolières, le frein imposé au programme américain en matière d'énergie nucléaire et la vaste campagne d'information du public sur la crise prochaine de l'énergie.

Tous les autres peut-être, mais pas nous!

Mais ici, on a le sentiment que rien ne presse. La crise de l'énergie, est-on bien sûr que ça existe vraiment? A quoi ça sert d'importer de l'étranger des problèmes qui ne sont pas nécessairement les nôtres? En somme, le débat serait prématuré. Nous aurions tout le temps...

Or, c'est justement cette attitude qui constitue l'aspect le plus inquiétant de la crise de l'énergie ici: tout le monde fait comme s'il n'y avait pas de problème. D'ailleurs, est-ce que l'abondance de nos matières premières ne nous rend pas autonomes en matière de combustible fossile?

Il semble que, vers 1985, la production canadienne sera insuffisante pour que du pétrole de l'ouest soit acheminé à Montréal. L'oléoduc Sarnia-Montréal serait alors utilisé en sens inverse pour alimenter l'Ontario

1. J. Herbert Smith, "No Sensible Alternative to Nuclear Power", *The Financial Times*, Oct. 10, 1977, p. 10.

qui pourrait éprouver des difficultés d'approvisionnement. (Par conséquent), les importations représenteront une part croissante de la consommation canadienne. (2)

Et comme il faut une dizaine d'années pour équiper une centrale nucléaire et préparer le personnel spécialisé capable d'en assurer l'opération, les décisions sont pratiquement en train de se prendre.

Il y a un peu plus d'un an, l'Association nucléaire canadienne, en collaboration avec l'Institut de recherche sur le comportement, de l'Université York, entreprenait d'étudier "la perception et les attitudes des Canadiens face à l'énergie nucléaire comme source d'électricité". L'enquête a permis d'établir qu'en avril 1976, "seulement un Canadien sur cinq croyait qu'il existait vraiment une crise de l'énergie, alors qu'aux USA les trois quarts de la population considéraient la pénurie de ressource énergétique comme assez sérieuse ou même très sérieuse". (3) Il y a quelques jours seulement, la conférence technique sur la gestion de l'énergie, qui siégeait à Montréal, déplorait toujours l'indifférence du public et sa passivité à l'égard des problèmes énergétiques.

Une vigilance indispensable

Vendredi, le 21 octobre, M. Robert Burns, qui défendait à une émission télévisée l'objet du livre blanc sur les consultations populaires, évoquait la possibilité d'un référendum sur le nucléaire. Fort bien: mais nous avons beaucoup de chemin à faire avant que la population soit en mesure de comprendre l'importance, l'urgence et la portée d'une telle décision. C'est pourquoi,

- 1) nous estimons qu'il est essentiel d'informer largement le public sur la situation réelle de l'énergie au Québec: les besoins, les ressources disponibles, le marché canadien et international, le coût des différents scénarios envisagés.
- 2) Il est tout aussi indispensable de renseigner la population sur les risques réels du programme nucléaire cana-

2. *Recommandations sur quelques éléments d'une politique énergétique québécoise.* Mémoire de l'Hydro-Québec à la commission parlementaire des ressources naturelles, février 1977, p. 52.

3. *Mémoire sur l'énergie nucléaire*, présenté par l'Association nucléaire canadienne à la commission parlementaire sur la politique énergétique québécoise, février 1977, p. 41.

4. *Problématique mondiale de l'énergie*, texte publié par le Comité international de la Sécurité et de la Coopération européennes en août 1976, p. 43.

dien. Le réacteur canadien offre de nombreux avantages, et des garanties de sécurité appréciables, ainsi que nous l'explique Gilles Provost dans ce numéro: mais on ne peut en dire autant de l'usine d'eau lourde indispensable à son fonctionnement. Le danger de l'option nucléaire doit être présenté clairement; dramatiser ou masquer les faits dessert également la liberté.

- 3) Il va de soi qu'une décision qui risque d'avoir de graves conséquences, non seulement pour nous mais aussi pour les prochaines générations, ne peut être réservée à un "club" secret. Qui décidera? Les intérêts économiques en jeu, et la situation ambiguë des savants et des politiciens face à la grande industrie doivent stimuler notre vigilance: le nucléaire est une épreuve vitale pour la démocratie.
- 4) Enfin, la crise de l'énergie est un phénomène mondial. Le Canada est l'un des principaux producteurs d'uranium au monde. Les politiques actuelles prévoient qu'on gardera ici la plus grande quantité possible du précieux minerai, de sorte qu'on n'aurait peut-être pas besoin de modifier notre consommation énergétique (dans la logique de l'option nucléaire). Mais qui privons-nous de la sorte? La justice internationale, si elle n'est pas simplement une bonne intention qu'on sort du placard aux conférences Nord-Sud, devra impliquer une distribution équitable de l'énergie. Si les pays riches, comme le nôtre, refusent de réduire le taux de leur croissance de consommation d'énergie, ils condamnent d'autres nations au sous-développement et à la stagnation économiques. Il est clair que les **Lois du marché** ne résoudront pas magiquement la crise mondiale de l'énergie:

La recherche d'équilibres socio-économiques tendant vers le bien commun mobilisera à une échelle jusqu'ici inédite des hommes de science, des ingénieurs d'élite, des ouvriers de haute qualification, des sociologues expérimentés, des humanistes négociateurs et aussi — et surtout — la participation de l'opinion publique. C'est sur elle que retombe — en fin de compte — la manne ou la grêle. C'est à elle qu'il incombe d'encourager les gouvernements à s'engager sur la voie d'une négociation socio-économique concrète, capitale pour l'avenir de l'espèce. (4)

A. Beaudry

Les centrales nucléaires CANDU

Le choix nucléaire, sous bien des aspects, ressemble au problème de l'avortement: la réponse finale dépend essentiellement de la hiérarchie des valeurs qu'on se donne au départ. Très souvent, un individu arrivera à une réponse s'il se fonde sur les valeurs qu'il entend promouvoir et à une autre s'il se base plutôt sur celles qui lui semblent prévaloir dans la société où il vit.

Or, rien ne traumatise davantage un Nord-Américain (Québécois inclus) que la perspective de tomber en chômage. Combien de travailleurs sont prêts à compromettre leur santé pour conserver un emploi abrutissant et peu rémunérateur! Le travail n'assure pas seulement un revenu mais aussi, très souvent, un statut social et même le respect de soi. Aussi idéalistes soient-ils, les politiciens savent que leurs électeurs recherchent surtout des "jobs". En juin dernier, cinq jours après que *Le Devoir* eut annoncé, en première page, que l'usine d'eau lourde de Gentilly serait bientôt l'usine la plus dangereuse de la province, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, reprochait publiquement à Ottawa de prolonger le marasme économique de cette région en retenant les centaines de millions de dollars nécessaires à la construction. Pourtant, M. Parizeau savait que la moindre fuite dans les conduites pressurisées de l'usine pourrait tuer tous les êtres vivants jusqu'à deux milles de distance.

La société de consommation

La course aux emplois explique non seulement notre société de consommation mais aussi la crise de l'énergie qui se prépare. Pour multiplier les emplois, il faut multiplier les usines. Pour rester concurrentielles, les usines doivent augmenter leur production et s'automatiser pour réduire les coûts. D'où, pour créer de nouveaux emplois, la nécessité de construire encore plus d'usines qui inonderont le marché de gadgets et de biens éphémères avides de matières premières et d'énergie. D'où, aussi, la nécessité de

* Gilles Provost est chroniqueur scientifique au journal *Le Devoir*.

un atout ... ou une nuisance?

par Gilles Provost*

trouver des sources d'énergie toujours nouvelles, particulièrement au Québec où l'économie est fondée massivement sur l'exploitation des richesses naturelles, une activité fortement énergivore.

Aussi fier soit-il de ses richesses hydroélectriques, le Québécois tire quand même 80% de son énergie du pétrole. Ce combustible est importé massivement puisqu'il n'y a pas de combustibles fossiles dans le sous-sol de la province. Jusqu'à maintenant, cette énergie provenait du marché international mais les pays de l'OPEP refusent dorénavant d'augmenter leur production pour suivre la croissance de la demande: enfouis sous les devises étrangères dont ils ne savent que faire, ils veulent conserver leur or noir pour l'avenir. Les experts s'accordent à prévoir une pénurie mondiale de pétrole d'ici dix ans. Au même moment, les gisements pétroliers du Canada, en voie d'épuisement, cesseront de satisfaire aux besoins du pays vers 1982 ... à moins que le Québec ne se sépare entretemps. Pour les Québécois, le message est clair: il est urgent de trouver de nouvelles sources d'énergie et de réduire la dépendance à l'égard du pétrole.

Peu d'alternatives

Les alternatives sont peu nombreuses: nous avons le soleil et ses sous-produits (hydroélectricité, bois, vent) ainsi que l'énergie nucléaire.

Des découvertes importantes d'hydrocarbures le long de la côte est du Canada viendraient modifier radicalement ce tableau mais cela reste fort hypothétique. Le bois et le vent resteront toujours marginaux tandis que le chauffage solaire direct est surtout adapté au chauffage des locaux et de l'eau chaude domestique, activités qui représentent environ 20% de notre consommation totale en énergie. Par surcroît, notre climat rigoureux empêche l'énergie solaire de répondre économiquement à plus de la moitié des besoins en chauffage d'un consommateur. Au mieux, le chauffage solaire pourrait donc assumer environ 10% à 12% des besoins totaux en énergie. Cette conjoncture explique pourquoi l'Hydro-Québec pense devoir mettre en service,

pendant les 15 ans qui suivront l'achèvement de la Baie James, de 30,000 à 56,000 mégawatts de puissance électrique supplémentaire. Or, le potentiel hydroélectrique aménageable est d'environ 25,000 mégawatts si on ne tient pas compte trop strictement de la concurrence économique. Donc, si l'on aménage entre 1985 et 2000 de 10,000 à 16,000 MW (à peu près l'équivalent de la Baie James), il faudrait encore de 33 à 66 réacteurs nucléaires de la taille de Gentilly II pour combler la différence. Si on prend les plus gros réacteurs existant au Canada, il en faudrait encore de 25 à 50...

Une technologie indépendante

Dans ce contexte, les grands atouts des réacteurs nucléaires CANDU sont les suivants: 1) ils existent; 2) ils fonctionnent de façon particulièrement fiable; 3) ils sont concurrentiels sur le plan économique; 4) ils sont de conception canadienne et fabriqués au pays; 5) ils s'alimentent à même une ressource énergétique canadienne (et probablement aussi québécoise): l'uranium naturel. Hormis l'URSS et la Chine, le Canada est le seul pays au monde qui ait réussi à tenir tête aux Etats-Unis dans le domaine des réacteurs nucléaires. Nous pouvons nous vanter d'avoir une technologie nucléaire originale qui nous donne accès à cette forme d'énergie sans dépendre des Américains. D'ailleurs, si le Canada n'imposait pas des normes aussi strictes pour garantir l'utilisation pacifique de sa technologie, les centrales canadiennes seraient probablement beaucoup plus répandues dans les pays qui voudraient réduire leur dépendance à l'égard des Etats-Unis.

Les centrales américaines, qui ont maintenant écrasé toute concurrence hors du Canada, utilisent de l'eau ordinaire pour ralentir les neutrons émis lors de la désintégration des atomes d'uranium 235 présents dans le combustible. Plus ces neutrons sont lents, en effet, et plus ils ont de chances d'être capturés par d'autres atomes semblables. Devenant instables, ces derniers fissionneront à leur tour en émettant des neutrons

qui poursuivront la réaction en chaîne. Malheureusement, l'eau naturelle (dite "légère") ne ralentit pas suffisamment les neutrons pour que la réaction en chaîne puisse s'amorcer avec de l'uranium naturel qui contient moins de 1% d'uranium 235. (Tout le reste est de l'uranium 238, beaucoup plus stable, dont le noyau atomique contient trois neutrons de plus.) Les centrales américaines ne peuvent donc fonctionner sans qu'on ait au préalable "enrichi" l'uranium pour porter à environ 3% la proportion d'U 235. Cet enrichissement exige des usines si considérables que les Etats-Unis et l'URSS détiennent encore un quasi-monopole tandis que les pays européens mettent leurs efforts en commun pour acquérir les leurs.

La particularité

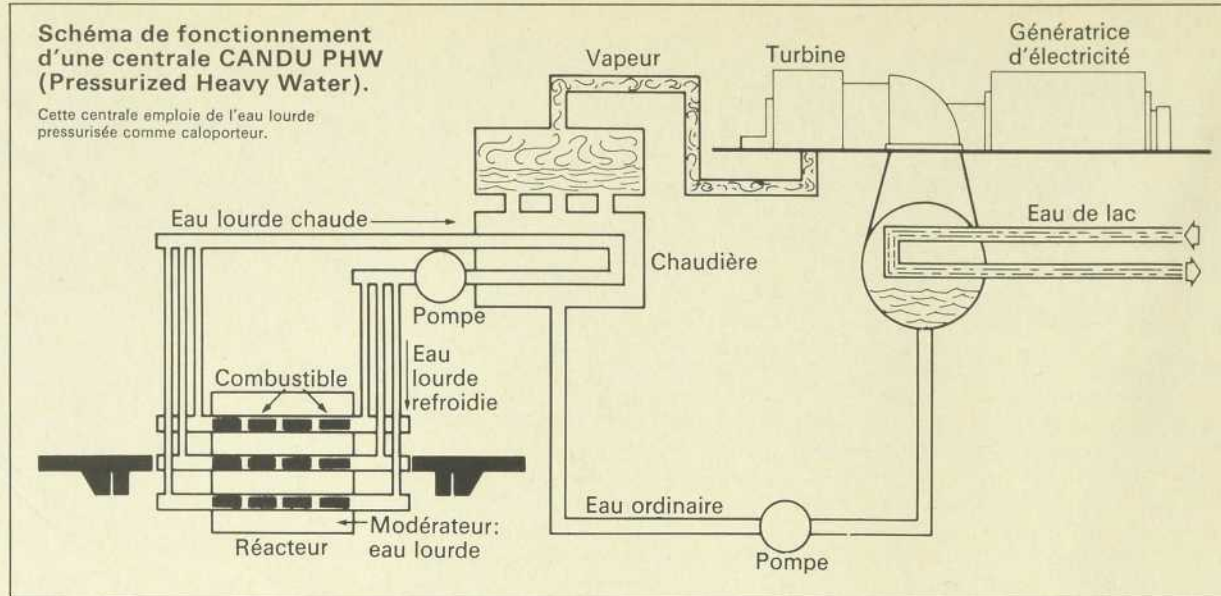
La solution canadienne est totalement différente: notre pays a préféré utiliser un modérateur de neutrons beaucoup plus efficace que l'eau "légère". Il s'agit de l'eau "lourde" dans laquelle les atomes d'hydrogène sont remplacés par de "l'hydrogène lourd" (ou deutérium) dont le noyau contient un neutron. (L'hydrogène ordinaire n'en contient aucun). Ce modérateur plus efficace permet de consommer directement de l'uranium naturel en éliminant totalement l'étape de l'enrichissement. Indépendant des installations d'enrichissement étrangères, le Canada doit en contrepartie se doter d'usines d'extraction de l'eau lourde, très coûteuses. Au bout du compte, les centrales CANDU (Canada, Deutérium, Uranium) ont un coût d'opération inférieur à celui des centrales américaines parce que leur combustible est plus économique, tandis qu'elles exigent un investissement supérieur, à cause de la charge d'eau lourde nécessaire à la mise en marche du réacteur. Si on le compare à l'hydraulique (la Baie James), le Candu exige des investissements comparables et il a un coût de fonctionnement plus élevé. En contrepartie, il peut être planté à proximité des centres de consommation, ce qui élimine le coût et les pertes des lignes de transport d'énergie (le quart du coût de la Baie James). Le risque de pannes est réduit d'autant, surtout que le réseau électrique est alors plus dense et plus stable.

Fiabilité et sécurité

La bonne position concurrentielle des CANDU tient aussi à leur fiabilité peu commune et à leurs caractéristiques particulières de sécurité. La centrale ontarienne de Pickering est non seulement la plus importante au monde (elle contient plusieurs réacteurs de petite

Schéma de fonctionnement d'une centrale CANDU PHW (Pressurized Heavy Water).

Cette centrale emploie de l'eau lourde pressurisée comme caloporteur.



taille selon les critères actuels) mais elle détient aussi le record de la fiabilité: les quatre réacteurs sont demeurés en service 90% du temps, en moyenne, depuis leur mise en route initiale. Ce record tient en partie à leur conception originale qui permet de remplacer le combustible sans interrompre la production d'énergie: les éléments combustibles d'un CANDU sont placés dans un grand nombre de tubes disposés côte à côte dans la cuve du réacteur. Sous l'effet de la chaleur issue de la réaction atomique, l'eau lourde qui circule dans ces tubes a tendance à se vaporiser et cette pression sert à fabriquer de l'électricité. Il est toutefois possible d'isoler un des tubes du reste du réacteur pour le vider de son combustible et refaire le plein. Dans les réacteurs américains, au contraire, tout le combustible est placé ensemble dans une vaste enceinte entièrement pressurisée. On ne peut donc changer le combustible sans tout stopper.

La structure particulière des CANDU a aussi des implications importantes au niveau de la sécurité: il y a aux Etats-Unis une interminable controverse sur l'efficacité des mesures d'urgence qui devraient être employées si une fuite importante survenait dans la paroi du réacteur. Il serait alors très difficile d'assurer un refroidissement adéquat du combustible qui pourrait fondre. Certains envisagent même l'hypothèse de la fonte du réacteur lui-même, avec toutes les conséquences désastreuses que cela entraînerait. Au contraire, dans un CANDU, la cuve du réacteur n'est pas sous pression et la rupture d'un seul tube de force (ou même d'une conduite principale) aurait des conséquences plus facilement contrôlables.

Pénurie d'uranium?

A l'aube d'une crise énergétique, il ne suffit pas d'avoir une bonne machine; il faut aussi avoir du combustible pour l'alimenter. Non seulement le Canada est-il indépendant des usines d'enrichissement d'uranium américaines, mais il est aussi un des rares pays du monde qui soit abondamment pourvu en uranium. Déjà, le Canada est le principal exportateur d'uranium dans le monde et les nouvelles découvertes se succèdent à un rythme accéléré en Saskatchewan depuis quelques mois. Le sous-sol du Québec semble aussi assez riche en uranium même si on n'a pas encore réussi à repérer un gisement exploitable commercialement. A l'échelle mondiale, la situation est beaucoup plus alarmante puisque la multiplication des centrales prévues aux Etats-Unis seulement sera suffisante pour brûler toutes les réserves officielles d'uranium avant l'an 2000. Il est sans doute possible d'intensifier la prospection mais les délais inévitables de mise en exploitation d'un gisement laissent prévoir une pénurie d'uranium au moins temporaire à brève échéance. C'est pourquoi le Canada a adopté une loi qui garantit une priorité d'approvisionnement pour les centrales canadiennes. Dans une perspective québécoise, il n'y a donc pas de problèmes d'approvisionnement en uranium à court terme.

Les surrégénérateurs

Par contre, les grands pays industrialisés démunis en uranium, (France, Allemagne, Japon ou Grande-Bretagne), voient venir avec grande inquiétude une éventuelle pénurie d'uranium. C'est pourquoi ils attachent tellement d'importance à la mise au point des réacteurs

surrégénérateurs capables de tirer cent fois plus d'énergie de la même quantité d'uranium importé. Les surrégénérateurs sont spécifiquement conçus pour tirer parti du fait que l'Uranium 238, non fissile, peut se transformer en plutonium fissile lorsqu'il est frappé par des neutrons. Il s'agit alors de réaliser un réacteur très compact avec un combustible très enrichi pour que la réaction en chaîne puisse se produire en l'absence de tout modérateur. Il y a alors un grand surplus de neutrons "perdus" pour la réaction en chaîne mais qui peuvent servir à transformer en plutonium une couverture d'U 238 placée autour du coeur. Un tel réacteur peut fabriquer plus de combustible qu'il n'en consomme (d'où son nom de surrégénérateur). Toutefois son coeur compact, refroidi au sodium fondu risque, en cas d'accident, de fondre et de se transformer en véritable bombe atomique, ce qui est impensable dans les réacteurs conventionnels. La mise au point de ces réacteurs coûtera au moins 40 milliards de dollars et même la France, qui possède dix ans d'avance dans ce domaine, ne prévoit pas multiplier ce genre de réacteurs avant 1990.

Vers la bombe

L'avènement des surrégénérateurs se heurte à une formidable opposition, non seulement à cause du danger peut-être plus grand qu'ils peuvent présenter, mais surtout parce que leur généralisation oblige à créer aussi des usines de retraitement du combustible nucléaire où on récupérera le plutonium et l'uranium 235. Or, le plutonium et l'U235 très concentrés sont justement la matière première des bombes atomiques! (La bombe d'Hiroshima était faite d'uranium

235 et cette de Nagasaki était au plutonium). Même en éliminant le risque d'explosion atomique qui serait aussi possible dans une usine de retraitement de combustible, plusieurs s'inquiètent du danger de prolifération nucléaire et de la lourdeur des mesures de sécurité essentielles pour éliminer toute possibilité de détournement. N'arrive-t-on pas à un état policier inévitable?

Pour sa part, le Canada est demeuré complètement absent de la course aux surrégénérateurs jusqu'à maintenant: d'une part, nous sommes beaucoup moins menacés d'une pénurie d'uranium et d'autre part, le CANDU a l'immense avantage d'être lui-même presque surrégénérateur avec des modifications mineures. En effet, le combustible d'un CANDU, non enrichi, contient plus d'U 238 que celui des autres réacteurs tandis que l'utilisation de l'eau lourde limite grandement la perte de neutrons. Le Canada n'a donc pas intérêt à investir des milliards dans la mise au point de nouveaux réacteurs quand ceux qu'il possède déjà sont presque aussi bons et plus économiques. Par-dessus tout, le CANDU a encore une troisième corde à son arc: ce réacteur est aussi le mieux adapté à l'utilisation éventuelle d'un troisième combustible possible, le thorium. Ce métal beaucoup plus abondant que l'uranium est transformé par le bombardement neutronique en uranium 232, un élément qui n'existe pas dans la nature mais qui est aussi bon que le plutonium pour alimenter un réacteur... ou pour faire des bombes.

... par le CANDU

Ces "avantages" du CANDU sont aussi des handicaps dans la mesure où on est opposé au recyclage du combustible et à la prolifération nucléaire. En effet, tout CANDU surrégénérateur ou alimenté au thorium implique nécessairement la construction d'une usine de recyclage du combustible usé et la possibilité de détournements de matériel stratégique à des fins indésirables. Plusieurs spécialistes peuvent plaider avec succès qu'un pays désireux de se donner une bombe atomique n'ira pas s'encombrer d'une centrale nucléaire alors qu'un simple réacteur de recherche qui coûtera de dix à cent fois moins cher produira du matériel stratégique de bien meilleure qualité. Dans cette optique, la prolifération nucléaire est inévitable et il est stupide de limiter l'exportation des bâtons de baseball pour protéger les mouches si n'importe qui peut acheter un tue-mouches! En même temps, on peut aussi soutenir qu'il est beaucoup plus facile à un pays bien pourvu en technolo-

gie nucléaire de pointe de construire rapidement une bombe atomique s'il en sent brusquement le besoin. Le Canada, par exemple, pourrait sûrement y arriver très rapidement. Et dans la mesure où le Canada et le Québec misent sur l'énergie nucléaire, ils encouragent directement les pays moins favorisés du monde entier à faire de même. Plusieurs y penseraient à deux fois avant de placer une bombe atomique entre les mains de Idi Amin Dada ou de Pinochet...

Si la technologie nucléaire doit se répandre de toutes façons, certains soutiennent que le Candu est un moindre mal pour la prolifération des armements parce qu'il n'amène pas de nouvelles usines d'enrichissement qui pourraient servir à obtenir du matériel militaire. D'autres soutiennent au contraire qu'en éliminant l'étape de l'enrichissement, on enlève le seul instrument de contrôle qui reste encore entre les mains des Etats-Unis. Les pays peuvent ensuite récupérer facilement le plutonium fabriqué par le réacteur même avec des méthodes assez conventionnelles (mais délicates).

L'usine d'eau lourde

On peut aussi cesser de régler le sort du monde pour évaluer plutôt les inconvénients immédiats des centrales CANDU au Québec. Tout d'abord, il faudra aussi construire des usines d'eau lourde. Or la seule technologie concurrentielle implique l'utilisation de centaines de tonnes d'hydrogène sulfuré (H₂S) à des pressions considérables. Ce gaz plus lourd que l'air est un poison extrêmement violent: la mort est instantanée à une proportion d'une partie par 2000, dans l'air. Qui plus est, le mélange d'hydrogène sulfuré et d'eau tel qu'on le trouve dans une usine d'extraction d'eau lourde est très corrosif. Il faut exercer une surveillance de tous les instants. Avant de construire de cinq à huit usines de ce genre dans la province, cela mérite réflexion.

Par comparaison avec les usines d'eau lourde, les centrales nucléaires CANDU représentent un risque d'accident mortel infinitésimal. Etant donné leur conception particulière déjà mentionnée et le grand nombre de mesures de sécurité prévues, les centrales nucléaires sont, sur papier, incroyablement plus sécuritaires que n'importe quel barrage hydraulique. Evidemment, ce n'est que de la théorie et il faudra attendre des années pour s'assurer, que la réalité est du même ordre. Pourtant, il n'est pas inutile de rappeler par comparaison, qu'il y a en moyenne un barrage hydroélectrique majeur qui cède à tous les cinq ans et que le flot qui déferle alors rase souvent des agglomérations entières.

Qu'on se rappelle la catastrophe de Fréjus en France il y a dix ans et celle de Grand Teton, aux Etats-Unis, il y a deux ans... Cependant, personne ne s'inquiète des barrages québécois et l'Hydro-Québec soutient qu'elle ne possède encore aucune étude sur les conséquences de l'effondrement soudain d'un barrage important, comme celui de Manic-5, par exemple. Cela n'inquiète personne... ou presque.

La pollution

On peut aussi examiner les centrales nucléaires sous l'angle de la pollution. Pendant le fonctionnement normal, les émissions radioactives sont souvent inférieures à celles d'une centrale au charbon dont le combustible contient des traces d'éléments radioactifs. Les déchets nucléaires, dont on fait grand cas, peuvent facilement être enfouis à 2,000 pieds de profondeur dans des roches qui n'ont pas bronché depuis des centaines de millions d'années... ou encore dans des formations rocheuses aussi stables, au fond des océans. Quoi qu'on en dise, cela sera certainement aussi sécuritaire que tous les polluants qu'on déverse dans l'atmosphère sans se soucier du danger de modifier irrémédiablement le climat de la planète! Les risques de pollution radioactive provenant d'une usine de retraitement de combustible, par contre, sont probablement bien plus graves: lorsqu'on s'amuse à pulvériser, à dissoudre ou à gazéifier des produits tellement dangereux qu'on hésite même à les enfouir au fond d'une mine de sel, les risques ne sont pas négligeables... D'autant plus qu'un instant d'inattention peut suffire à accumuler une masse critique d'U235 ou de plutonium qui déclencherait une explosion atomique... Même si ces installations ne viendraient que dans 25 ans, c'est maintenant qu'il faut prévoir!

Il y a aussi la pollution thermique: les deux tiers des calories produites par un réacteur nucléaire sont rejetées sous forme d'eau chaude plutôt que sous forme d'électricité. Cette eau chaude peut bloquer l'oxygénation normale d'un cours d'eau en s'accumulant à la surface. Elle peut aussi créer des barrières invisibles aux mouvements normaux de la faune aquatique. Enfin, elle peut éliminer la faune et la flore originale dans des secteurs plus limités.

Un symbole

Enfin, même si les centrales nucléaires CANDU étaient parfaitement adaptées aux besoins de la société de consommation actuelle, comme nous l'avons en partie montré au début de la présente analyse, cet argument lui-même

peut devenir un handicap. Le Conseil des sciences du Canada affirmait dans son avant-dernier rapport officiel, que la société de consommation et de gaspillage est acculée à une impasse, à plus ou moins court terme, et qu'il est impensable de vouloir continuer un tel gaspillage des ressources naturelles et de l'énergie simplement pour créer des emplois. Le portrait de la société de conservation ou de la société écologique de l'avenir n'est pas encore clairement défini mais son avènement est déjà inéluctable. Personne n'a encore pu dire clairement comment on pourra passer à cette société écologique sans bouleversements sociaux importants et sans une période de chômage particulièrement douloureuse pour les petites gens.

Pour beaucoup de mouvements convaincus de l'absurdité de notre société de consommation et de gaspillage, l'énergie nucléaire apparaît comme le symbole par excellence d'une fuite en avant aveugle où l'on a recours à tous les moyens, dangereux ou pas, pour assurer le maintien du statu quo. Aux citoyens qui se sentent de plus en plus aliénés dans la société technocratique moderne le nucléaire apparaît comme un danger indésirable imposé d'en haut, au nom du progrès économique et de la santé industrielle. Et le même citoyen qui est prêt à bien des sacrifices pour conserver son emploi se sent un peu manipulé quand la toute-puissante Hydro-Québec ou le conseil du patronat viennent plaider, les larmes aux yeux, pour la survie de l'industrie nucléaire, pour les emplois de ces pauvres ingénieurs si défavorisés ou pour la prospérité que suscitera une énergie abondante et à bon marché. Convaincu d'être manipulé, le citoyen se prend alors à rêver d'un monde à l'échelle humaine, où il pourrait vraiment participer aux décisions importantes et où il pourrait vivre de façon autonome, sans avoir besoin de centrales nucléaires ou de l'influence occulte de l'argent.

Cette dimension symbolique du choix nucléaire ne doit pas être traitée à la légère et plusieurs diront même avec vraisemblance qu'elle est plus importante que tout le reste. D'ailleurs, on n'a qu'à observer la frayeur des chefs d'Etats occidentaux devant la force nouvelle des mouvements contestataires pour constater que la lutte contre l'énergie nucléaire est aussi une lutte extrêmement efficace contre la survie de notre société de consommation. Il reste à savoir qui remportera la bataille et de quel côté le bonheur national brut sera le plus élevé. La réponse à ces questions n'est pas encore évidente.

Pour une politique énergétique québécoise

Yvon Pageau, directeur du département des Sciences de la Terre à l'Université du Québec à Montréal, a présenté ce texte en annexe au mémoire du Conseil Québécois de l'Environnement à la Commission parlementaire sur les Richesses naturelles. Il y propose une alternative à l'électronucléaire.

Le bilan énergétique global du Québec en 1975 se répartissait ainsi: 2% de charbon, 23% d'électricité, 5% de gaz et 70% de pétrole importé.

L'Hydro-Québec dit que la croissance des besoins sera de 7.7% par année et qu'à ce régime il lui faudra doubler sa puissance électrique tous les 10 ans pour répondre à cette tendance. Le résultat, c'est qu'en 1990, la puissance électrique est le double de celle de 1975, mais assure le même 23% du bilan global de 1990 qui lui aussi a doublé. La situation énergétique québécoise serait encore plus incertaine en accroissant du double la dépendance du Québec au pétrole importé par rapport à la situation de 1975. Cette hypothèse (ce scénario ou ce modèle) a de quoi inquiéter, d'autant que depuis 1973 on nous répète que le pétrole sera rare à l'horizon 1990. (Il est vrai que Esso Imperial nous assure dans son mémoire qu'elle pourra assurer le Québec d'approvisionnement en pétrole suffisant pour nos besoins d'ici l'an 2000.) Rien n'est moins certain!

En face de telles incertitudes, ne vaut-il pas mieux commencer tout de suite une diversification des sources énergétiques dans le bilan global de façon à diminuer plutôt qu'à accroître la dépendance du Québec à l'endroit du pétrole? Selon notre hypothèse, le charbon compterait pour 10-15% du bilan global de 1990, l'hydro-électricité compterait encore pour 23% (en doublant sa puissance de 1975 d'environ 15 à 16,000 MW à quelques 30-32,000 MW), le gaz compterait pour 10 à 15% (soit 4 à 6 fois sa contribution actuelle), les énergies douces (éolienne et solaire) compteraient pour 5 à 10% et la part du pétrole enfin, serait mainte-

nue stable, voire même diminuée par rapport à la situation actuelle. Cette hypothèse (ou si l'on préfère, ce scénario) est d'autant plus souhaitable que le pétrole consommé au Québec est importé à 100% et qu'il sera soumis aux aléas prévisibles d'une conjoncture internationale féroce.

Dans cette hypothèse, l'électro-nucléaire contribuera au bilan énergétique de 1990 pour quelque 2%, soit l'équivalent de 1,500 à 2,000 MW (4 centrales de 500 MW comme à Pickering). (Pourquoi bâtir 30 centrales nucléaires de 500 MW qui utilisent un combustible des plus malpropres, l'uranium, et dont les quantités sont limitées et non-renouvelables? On ne bâtit pas une politique à long terme sur des réserves aussi incertaines.) Le doublement de la puissance électrique de 1975 (quelque 15,000 MW avec Churchill Falls) serait assuré par l'achèvement du projet du versant québécois du bassin de la Baie de James, le harnachement de cours d'eau encore disponibles au Québec méridional et de quelques grands cours d'eau aux limites du Québec.

Cette hypothèse de diversification est d'autant plus souhaitable qu'elle est réalisable. En effet, elle est basée sur des sources d'approvisionnement sûres et connues, de plus, elle répond au spectre très particulier que présente la répartition du bilan énergétique dans les différents secteurs d'activités au Québec.

En effet, on ne peut qu'être frappé par le fait que 45% du pétrole (importé!) vont aux Transports qui en dépendent à 100% (à l'exception du Métro de Montréal et de quelques trains de banlieue électrifiés). Cette dépendance absolue des Transports au pétrole expose le Québec à de très sérieux problèmes

sans le nucléaire

par Yvon Pageau

à l'horizon 1990; 15,000 MW supplémentaires d'origine nucléaire ne seront pas un substitut à cette dépendance. Le domiciliaire exige 22% du bilan énergétique en raison des conditions climatiques rigoureuses du Québec. Cette tranche importante et nécessaire est quasi inexistante dans certains pays

La richesse de nos déchets

L'emploi de bouteilles consignées ne nécessite que 25% de l'énergie utilisée pour la fabrication des contenants métalliques pour boissons gazeuses (une "canne" vide de tomate recyclée coûte 20% de moins d'énergie; une "canne" vide de bière (Al) recyclée coûte 50% de moins d'énergie). Le rendement des centrales thermiques est pauvre et peut être amélioré; réutiliser notre ferraille comme le fait le Japon; à Toronto on dessine un édifice de 300 appartements dont l'eau chaude sera assurée par la combustion des déchets de l'édifice. Les villes devraient chauffer leurs édifices dont leurs centres civiques, leurs arénas été-hiver, leurs piscines intérieures et extérieures; ce serait mettre un terme à un gaspillage éhonté en incinérant en pure perte les ordures ménagères. Programme de photos aériennes en Ontario de plusieurs millions de dollars pour sauver 1 milliard en 10 ans.

chauds; 20% d'électricité assurent 20% d'énergie industrielle requise (et il faudrait ajouter celle de l'Alcan). (Une sidérurgie électrique c'est très bien, mais il en existe au charbon dans presque tous les pays du monde. A long terme, il n'est pas sûr que cette électricité ne serait pas mieux utilisée dans un autre secteur.)

Le charbon est une source d'énergie disponible. Les réserves sont immenses dans le monde, en Amérique du Nord, au Canada: en Alberta, en Colombie-Britannique et plus près de nous, en Nouvelle-Ecosse. Créons au plus tôt une compagnie québécoise: (Les charbons du Québec) qui négociera les quotats nécessaires pour alimenter certains types d'industries et commerces, voire un certain nombre de centrales thermiques pour certaines régions, pour des heures de pointe, même si le rendement charbon-électricité n'est que de 30-35%. (Il y a plusieurs centrales thermiques au charbon en Ontario et dans les Maritimes. Le Japon importe du charbon de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, on ne voit pas pourquoi le Québec ne pourrait pas en obtenir de la Nouvelle-Ecosse où on a recyclé les mineurs du Cap-Breton en ouvriers-artisans pour reconstruire la forteresse de Louisbourg.)

Le gaz. Les réserves connues au Canada sont importantes. Les réserves potentielles sont énormes. Que le Québec négocie par la société de son choix des quotats de gaz de l'Ouest canadien aussi importants que ceux qui sont assurés actuellement à l'Ontario (soit 30% de son bilan énergétique).

Les énergies douces. Assurons-nous que d'ici 13 ans (soit pour 1990) les énergies éolienne et solaire contribuent pour 5 à 10% du bilan global de 1990 (doublé par rapport à celui de 1975).

L'énergie conservée

Si le Gouvernement du Québec met sur pied comme l'a laissé entendre le Ministre délégué à l'Energie, un Bureau de conservation de l'énergie, alors on peut penser que la tranche du pétrole sera encore réduite de 10 à 15%, peut-être davantage. Car une politique sérieuse d'économie d'énergie pourrait freiner d'une façon significative le taux de croissance annoncé par tout le monde comme une nécessité (7.7%) (isolation des bâtiments, recyclage des déchets, transport en commun: métro, trains de banlieue électrifiés, réduction de vitesse sur les routes, plus petites voitures, etc.) car la conservation n'est pas une option, c'est une nécessité.

Une politique d'énergie

1-C'est une politique de diversification qui fait appel à plusieurs sources et d'une façon équilibrée: hydro-électricité, gaz, charbon, pétrole et un peu d'électro-nucléaire, un peu d'énergies douces. C'est comme un porte-feuille, quand la conjoncture est incertaine, on ne met pas tous ses oeufs dans le même panier: on diversifie ses placements. Ce serait une grave erreur politique que de trop miser sur le pétrole et l'électro-nucléaire.

2-C'est une politique de conservation de l'énergie. La conservation de l'énergie n'est pas une option, c'est une nécessité pour le court et moyen terme (d'ici 20 ans), car actuellement nos sources d'énergie s'épuisent et ne sont pas renouvelables. A long terme, il faut miser sur l'énergie solaire. Cette politique de conservation et d'économie doit se faire par l'éducation et l'incitation, voire la coercition.

a) par l'éducation, l'information, la persuasion: à Calgary, l'émirat arabe de l'Amérique du Nord, on voit partout des affiches "Eteignez les lumières", "Baissez votre thermostat", car ils connaissent la valeur de l'or noir. Il faudrait conseiller les industries pour leur montrer comment elles pourraient faire des économies d'énergie.

b) par l'incitation: pour chaque \$1,000, ajoutés en isolation des maisons, on pourrait accorder un rabatement de taxe ou d'impôt de 20% ou enlever la taxe de vente sur le matériau isolant; adopter une nouvelle tarification pour l'électricité, le gaz, l'huile: petits tarifs pour petite consommation, tarifs plus élevés pour grosse consommation. Une telle tarification encouragerait celui qui économise et pénaliserait celui qui gaspille. Accorder des subventions aux municipalités qui s'organisent pour recycler leurs déchets ou les brûler pour chauffer leurs propres bâtiments publics, centres civiques, arénas avec glace été-hiver, chauffer leurs piscines extérieures et intérieures.

c) par la coercition: réduction de vitesse des voitures; sur-taxes sur grosses voitures, etc.

3-C'est une politique économique nouvelle, une politique de rentabilité et de rendement optimal face au gaspillage. Quelle énergie perdue par les maladies industrielles quand les travailleurs doivent s'arrêter à 45 ou 50

ans ou poursuivre mais avec un rendement diminué de 25 à 30%! Quel gaspillage d'énergie humaine! Celui-là est inqualifiable.

4—C'est une politique de recherche universitaire.

v.g. étudier les aberrations des systèmes de chauffage vs ventilation vs climatisation; l'été on éclaire les édifices à bureaux, cet éclairage génère de la chaleur qu'il faut refroidir en sus de l'air ambiant déjà trop chaud; trouver des solutions aux pertes de rendement des centrales thermiques.

5—C'est une volonté arrêtée de mettre en place les instruments politiques nécessaires à sa réalisation:

- un ministère de l'Energie;
- un bureau de Conservation de l'Energie;
- un Conseil québécois de l'Energie (pour conseiller le ministre).

Le Bureau de conservation de l'énergie pourrait mettre sur pied un service de surveillance et un service de conseillers pour aider les industries à aviser aux moyens d'économiser l'énergie.

Faisons-le, le monde nous regarde. Le Québec est une petite société de 6 millions d'habitants (il en naît autant à tous les 2 mois en Chine), une petite société qui ne s'accroît plus, qui vieillit même et qui est plus petite que les villes de New York, Tokyo, Paris, Chicago. Or, cette petite société a la chance d'occuper un territoire où pourraient entrer tout à la fois: la France, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Suisse, les Allemagnes de l'Est et de l'Ouest. Et ce territoire contient des ressources minérales immenses, de l'eau douce en abondance, des ressources hydro-électriques exceptionnelles, des forêts à perte de vue.

Si cette société, si ce petit peuple si bien pourvu ne peut marchander, troquer, échanger ses richesses immenses pour un peu d'énergie, c'est qu'il n'a plus de fierté. Si elle doit se tourner vers le nucléaire pour répondre à ses petits besoins énergétiques face à ses immenses richesses, c'est qu'elle a perdu ses raisons de vivre.

Le monde nous regarde, faisons en sorte que demain on parle de nous non comme d'un autre modèle suédois mais comme du miracle québécois où l'homme aura repris sa première place et où la société sera au service de la personne humaine.

Rationalité scientifique, état rationnel

Pierre-Philippe Druet enseigne au département de philosophie de l'homme de sciences (rattaché à la faculté des sciences) des Facultés Universitaires de Namur. Il a présenté ce texte au Colloque sur le débat nucléaire de Namur.

par Pierre-Philippe Druet

Le développement de l'industrie électro-nucléaire a fait surgir dans notre époque des questionnements et des comportements inouïs. Dans les deux sens du terme: à la fois nouveaux et surprenants. Walter Mossmann en a donné une description exemplaire pour le mouvement de contestation du Kaiserstuhl. Cette région du Haut-Rhin est surtout viticole, à majorité catholique, peu politisée mais à tendance conservatrice. Survient le projet de construire des centrales nucléaires à Breisach puis à Wyhl. Et voici que cette population s'organise, s'informe, occupe les chantiers et finit par réunir un consensus de 70% contre la construction des centrales. Au cœur du mouvement, un groupe d'animateurs qui sont — sur un pied de stricte égalité — des paysans, des scientifiques et des étudiants.

Cette mobilisation spontanée d'une population assez apathique est à elle seule un fait extraordinaire. Aussi remarquable est la contestation du pouvoir politique et économique, par voies légales et occupation, chez des citoyens que le seul mot de "rouges" suffit à faire frémir. Mais les résultats de cette démarche sont plus intéressants encore. En effet, les habitants du Kaiserstuhl en arrivent à poser des questions radicales — par exemple: "qui détermine les prévisions en matière de besoins énergétiques? qu'est-ce que la croissance a à voir avec la sécurité de l'emploi?" — et à tirer des conclusions politiques: par exemple qu'en l'occurrence, "les représentants du peuple, que ce soit au niveau des partis, des syndicats ou du gouvernement, n'ont pas représenté leurs intérêts".

Pareille prise de conscience ne peut

être tenue pour une "péripétie". Qu'à l'occasion de la construction d'une centrale nucléaire, des citoyens passent à l'action et concluent à une collusion entre pouvoir économique et pouvoir politique, entre pouvoir économique-politique et pouvoir scientifique, cela révèle le caractère de catalyseur du débat nucléaire, cela indique l'urgence et suggère déjà peut-être les moyens d'un contrôle démocratique des sciences. Dans des circonstances précises, un mouvement authentiquement populaire découvre qu'à l'origine de quelque chose dont il ne veut pas, il y a essentiellement un problème de pouvoir, le problème d'un certain fonctionnement du pouvoir, c'est-à-dire une question politique majeure. La contestation de l'option nucléaire apparaît ainsi *a posteriori* comme une contestation politique.

Le clair-obscur, lieu du pouvoir

Les réactions officielles à ces contestations confirment, sans le vouloir, la véritable portée du débat. N'en prenons qu'un exemple, celui du dégagement d'hexafluorure d'uranium à Pierrelatte le 1er juillet. Les porte-parole officiels stigmatisèrent "les campagnes virulentes" des antinucléaires qui "exploitent abusivement un incident sans aucune gravité" parce qu'"ils veulent s'attaquer aux organes vitaux de la société moderne". Tout est dans cette brève déclaration: l'appel à l'autorité scientifique (l'incident est sans aucune gravité), le sens politique de l'option pour ou contre le nucléaire (ce que confirme le journaliste qui parla à cette occasion d'"atteinte au moral de la nation") et la dimension

et raison d'Etat

économique ("les organes vitaux de la société moderne").

Force est donc de constater que l'introduction d'une technologie ultra-lourde a fait naître une discussion contradictoire sur les rapports de la science, de la politique et de l'économie. Dans ce débat, la philosophie politique a son mot à dire, non pour trancher dogmatiquement *pro et contra* mais pour éclairer, à l'aide de ses instruments conceptuels, les véritables enjeux politiques du choix nucléaire. En particulier, avec l'aide de la sociologie politique, la philosophie politique devra cerner et critiquer les jeux obscurs de pouvoir que dissimulent les controverses scientifiques, le flou savant des concepts comme celui de progrès, l'usage du secret et des techniques de persuasion, ou encore l'appel fait à la rationalité économique.

Entre partisans et adversaires de l'industrie électro-nucléaire, se joue un conflit qui comporte, à l'arrière-plan et soigneusement masquée, une querelle philosophique fondamentale. Celle-ci se développe sur trois plans, ceux de la philosophie de l'histoire, du naturalisme économiste et de la politique proprement dite. Pour cerner rapidement cette querelle, schématisons l'axiomatique philosophique des partisans du nucléaire.

Les grands-prêtres du progrès

L'histoire de l'Homme (avec une majuscule) a évidemment un sens qui est celui du progrès. Par progrès, il faut entendre l'extension de la domination de l'homme sur la nature par le moyen du progrès scientifique et technique. Bien entendu ce progrès ne doit

pas rester purement "théorique" ou possible: il doit contribuer à l'universalisation du bien-être et viser à l'égalité économique des hommes.

Cependant le progrès n'est pas possible à n'importe quelle condition. Nous devons être réalistes et admettre que la domination de la nature passe par la connaissance de celle-ci et le respect de ses lois. C'est-à-dire que nous ne pouvons oeuvrer au bien-être de l'Homme que dans le cadre intangible défini par les lois incontournables de la Nature (avec une majuscule). Et parmi ces lois figurent les lois économiques. Nous ne pouvons poursuivre le "bonheur économique" de l'Homme qu'en appliquant les lois économiques. Il est donc inconcevable, par exemple, d'élaborer un système qui ne soit pas pensé en termes de pertes/profits et de rentabilité. La domination sur la nature doit être rentable, ce qui implique "rationalisations" et quelques sacrifices temporaires. "Si la disponibilité d'énergie permet à l'homme de mieux s'épanouir, dit le Rapport de la Commission des Sages, certains risques mineurs, liés à la production d'énergie, peuvent être acceptés."

Le pacte savoir-pouvoir

Cela, nous les hommes d'Etat savants, nous le savons parce que nous disposons d'une formation scientifique et de collèges d'experts. Nous sommes, nous, raisonnables et nous nous efforçons d'agir rationnellement. Mais le commun des mortels, qui ne bénéficie pas de nos lumières, montre une fâcheuse tendance à réagir affectivement ou passionnellement à nos décisions, faisant prévaloir des considérations qualitatives sur nos estimations quantitatives et l'expression de ses désirs sur l'effectivité de ses besoins. Il y a là un obstacle au progrès. Dès lors, comme nous sommes des représentants démocratiquement élus pour leur compétence et que nous poursuivons le bien objectif des citoyens, il semble que nous soyons en droit de décider et d'imposer les mesures qui nous apparaissent scientifiquement nécessaires. A charge pour nous de persuader les citoyens du bien-fondé de ces mesures.

"Trop souvent, dit Le Monde des 15 et 16 mai 1977, l'attitude des experts et des responsables techniques ou po-

litiques du nucléaire se ramène à trois propositions: 1) Inutile d'expliquer, ils n'y comprendront rien; 2) Donc, moins on en dit, mieux cela vaut; 3) De toute façon, nous qui savons, nous agissons pour leur bien." Dans un tel esprit, la politique devient, comme le craignait Paul Valéry, "l'art d'empêcher les gens de s'occuper de ce qui les regarde". Tradition qui remonte à Platon: "Qu'ils ne sachent jamais et n'aient point envie d'apprendre ce que c'est d'agir seuls et sans concert, ni de s'en former l'habitude; mais plutôt qu'ils se portent tous ensemble vers les mêmes choses et qu'ils n'aient toujours et en tout qu'une manière de vivre commune" (Lois, 1. XII). C'est la définition même de la démocratie totalitaire.

Inutile de chercher bien loin la confirmation de l'existence d'une telle philosophie. Citons par exemple: l'affirmation du caractère inéluctable d'une consommation en électricité toujours croissante; la condamnation des adversaires comme ennemis du progrès, ennemis de la civilisation, "bergers des Cévennes", ermites et obscurantistes; la politique du secret (le taux d'irradiation du personnel occupé à Pierrelatte est, depuis 1974, secret d'Etat); le recours aux experts scientifiques et aux agences de publicité pour convaincre le public, etc.

Cette philosophie, nous la prenons à partie parce qu'elle est claire et monolithique. Il y aurait autant à dire des philosophies défendues par les adversaires du nucléaire. Le caractère polymorphe du substrat idéologique de la contestation rendrait simplement la critique plus longue. N'en prenons donc qu'un exemple. Alors que la contestation du nucléaire est aussi une critique de la fétichisation de l'Etat moderne, elle se voit souvent contrainte de s'articuler autour d'autres fétiches, telles la "volonté populaire" ou la "région" ("synthèse de l'histoire et de la géographie"). Mais, fétichisation pour fétichisation, laquelle préférer?

Dans la philosophie que nous dénonçons, savoir et pouvoir sont entrelacés en un véritable noeud gordien. En effet, la métaphysique de l'histoire comme progrès est solidaire, en amont, d'une croyance en la possibilité du savoir absolu et, en aval, de pratiques politiques totalitaires.

L'opacité de l'Etat savant

La thèse que je voudrais avancer ici est sans nul doute massive et apparemment dogmatique. Elle doit être affinée et mise en situation pour chaque contexte historique concret. Elle revêt cependant une grande fécondité sur les plans herméneutique et heuristique. La voici: l'institution scientifique au sens le plus large et l'institution politique au sens de l'Etat moderne centralisé ont partie liée. Non pas en vertu d'une connaturalité en soi, car la science et l'Etat ne sont pas des essences. Mais en vertu d'une origine historique liée, comme manifestations particulières de l'interrelation originelle entre savoir et pouvoir politique. Interrelation qui s'est maintenue aux différents moments historiques mais s'est établie, à chaque fois et en fonction du modèle culturel, entre des formes particulières de savoir et de pouvoir. La science et l'Etat sont des pratiques institutionnalisées. Ces pratiques s'originent même dans l'option, car c'est bien d'une option qu'il s'agit, que les Grecs classiques ont prise pour un certain mode de rationalité.

La Cité grecque du 5^e siècle s'est édifiée comme pratique politique gouvernée par la rationalité classique sous la forme de la raison d'Etat. Le mode de gouvernement choisi fut défini, contre une logique du singulier et de la différence, par une logique "scientifique" de l'universel. "Aux sottises de l'opinion publique, la philosophie oppose le poids de ses décisions raisonnables, celles qui conviennent — dit-elle — à la nature ou aux conditions d'existence de l'homme; elle tend à substituer à la démocratie fondée sur le conflit des intérêts et des passions une autre démocratie qu'elle affirme plus sérieuse et plus solide, qui aurait pour légitimation le fait que les hommes parlent et qu'ils souhaitent parvenir à un accord" (Fr. CHATELET, *Platon*, Paris, 1965, p. 249).

Ce pari contre la passion et le sensible, nous le trouvons formulé conceptuellement dans l'oeuvre de Platon, du moins après le *Gorgias*. Le monde des Formes est, entre autres significations possibles et immédiates, la substantialisation des concepts-clés nécessaires au fonctionnement "rationnel" de la Cité et des relations

entre ces concepts. L'oeuvre de Platon peut être lue comme l'ontologie et la logique présupposées par la politique de Périclès. Dès l'origine, par conséquent, une certaine forme d'Etat et une certaine forme de savoir ont partie liée.

Ce qui nous importe est la forme actuelle de l'interdépendance entre savoir et Etat. Nous nous bornerons donc à scruter la situation présente.

Que les liens entre l'institution politique et l'institution scientifique soient étroits, le fait est tellement évident qu'on hésite à le mentionner. Notre époque a été qualifiée d'"âge atomique" ou d'"ère technique". Bettelheim peut appeler notre société la "société technologique", la seule association de ces deux mots suffisant à poser le problème dans toute son ampleur. Partout, à gauche comme à droite, se trouve dénoncée la technocratie, la "gestion scientifique mais inhumaine" des sociétés. Pourtant, c'est le meilleur économiste du pays qui préside aux destinées d'un Etat voisin, toutes les luttes contre le chômage et l'inflation passent par des "rationalisations" et les experts scientifiques sont de plus en plus fréquemment appelés à trancher, au nom de la vérité de la science, des débats publics. Inversement, les scientifiques sont amenés à oeuvrer, médiatement ou immédiatement, au service de l'industrie, de l'économie, de la défense nationale, etc.

L'opacité de l'Etat totalitaire

Plus radicalement encore, il faut comparer structure et fonctionnement de l'institution scientifique contemporaine et de l'Etat savant centralisé. Cette comparaison relève des similitudes frappantes. Très sommairement, nous pourrions dire que l'Etat savant s'est éloigné de la société, dont il émane via les options de celle-ci et qu'il aurait dû servir. A un certain stade de son développement, ses dimensions et le poids de ses structures sont devenus tels qu'il est perçu et se donne à percevoir, tout en prétendant le contraire, comme une espèce de réalité en soi: les véhicules institutionnels nécessaires aux pratiques politiques de la société sont devenus si complexes qu'ils ont perdu leur ca-

ractère de moyens pour représenter des fins en soi. Dès lors, l'Etat moderne n'exprime plus l'organisation qui résulte de la confrontation réelle des imaginaires et des désirs sociaux conflictuels. Il fonctionne à distance des rapports sociaux véritables, fermé sur lui-même, dans l'insularité. Et il continue de se développer, comme entraîné par une logique propre, de plus en plus étranger et opaque au regard social. "Toute association humaine, dit B. de Jouvenel, nous offre le même spectacle. Dès que le but social n'est pas poursuivi constamment en commun, mais qu'un groupe particulier se différencie pour y vaquer de façon permanente... le groupe responsable forme corps, acquiert une vie et un intérêt propres. Il s'oppose à l'ensemble dont il émane. Et il le mène" (*Du pouvoir*, Paris, 1972, p. 192).

Société au milieu de la société, l'Etat secrète en son sein des conflits sociaux, notamment en produisant un prolétariat bureaucratique. Cette hypertrophie de l'appareil d'Etat, "excroissance du pouvoir", qui se prend lui-même comme sa propre fin, a été présentée par G. Morel comme constitutive du fascisme et, plus généralement, du totalitarisme. Car, en réalité, les rapports de l'Etat et de la société s'inversent. Ce n'est plus la société qui se gère dans l'Etat, c'est l'Etat qui gère la société.

Indépendant de la résultante des aspirations sociales conflictuelles, l'Etat moderne ne prend pas en compte leurs vérités: il leur impose la sienne, tout en affirmant n'être que leur reflet. "A ses yeux, c'est la force de l'Etat qui fait la liberté et la prospérité des citoyens... Avidé de tout régir, anxieux de tout régler, l'Etat-Puissance absorbe et centralise toujours plus d'activités. Appuyé sur un appareil technobureaucratique, il dirige, commande, ordonne... Distant envers le Parlement et les corps intermédiaires, défiant envers les associations et les collectivités locales, c'est l'arrogance du pouvoir... Pour faire le bonheur des citoyens sans eux, sinon contre eux" (R.-G. SCHWARTZENBERG, *L'Etat-spectacle*, Paris, 1977, p. 303). "Léviathan contemporain, ajoute J. Ellenstein, l'Etat tend à tout absorber, dévorant les institutions jusque là autonomes, intervenant dans la vie quotidienne de tous, contrôlant les actes de chacun, de la

naissance à la mort" (dans MOREL, p. 196).

L'Etat moderne élabore son auto-justification en se fétichisant, en se posant dans l'espace intouchable du sacré, et s'invente un interlocuteur parfaitement fictif qu'il appelle l'opinion publique ou la majorité silencieuse. "En vérité, l'activité politique comme telle est une opération générale de fétichisation: elle installe — comme si c'étaient là des processus normaux de régulation — des "réalités", douées de pouvoirs mystérieux et, en particulier la capacité de définir ou d'exprimer l' "intérêt général": la bureaucratie ou l'opinion publique, par exemple. Ces "réalités" n'existent pas: c'est un système qui les impose, ce sont des hommes de chair qui l'exercent, qui ont partie liée avec ce système" (Fr. CHATELET et al., *Les marxistes et la politique*, Paris, 1975, p. 14).

Enfin, comme son fonctionnement nécessite le secret propice à l'efficacité, l'Etat masque ses pratiques totalitaires ou autoritaires derrière le spectacle permanent que donnent à la société ses politiciens vedettes. Ceux-ci témoignent, par le rôle qu'ils jouent, et de l'infantilisation du citoyen et de la personnalisation du pouvoir. Avec ce danger que: "Le pouvoir en face, c'est parfois le pouvoir en personne. Au sens négatif du terme. Quand le dirigeant suprême n'est rien. Rien que le figurant suprême, mis en vedette par les vraies puissances (groupes économiques et financiers, techno-bureaucratie administrative, etc.) pour mieux détourner l'attention... Tandis que le pouvoir réel s'exerce ailleurs" (R.-G. SCHWARTZENBERG, p. 9).

L'opacité de l'institution scientifique

L'institution scientifique ne fonctionne pas autrement. Aidée en cela par le modèle culturel elle a canalisé en son sein un flux d'imaginaire social et se développe en vase clos, à l'abri de sa prétendue neutralité et dans les sacro-saints espaces universitaires. Elle aussi prétend détenir la vérité et, bon gré mal gré, impose celle-ci à la conscience individuelle et collective. Comme l'Etat, l'institution scientifique se bureaucratise et

sécrite un prolétariat scientifique, menu peuple des chercheurs subordonnés qui n'obtiendront jamais — même à valeur égale — le prix Nobel. Comme l'Etat, elle se fétichise, elle se donne en spectacle en exhibant ses vedettes et ses experts. Elle diffuse abondamment une vulgarisation qui n'explicite pas le fonctionnement réel de la science et les modes de production réels des découvertes scientifiques. Par là elle produit un "effet de vitrine" qui a le double avantage de justifier ses exigences financières et de maintenir le profane à distance respectueuse.

Pour nous résumer, disons que l'Etat comme l'institution scientifique fonctionne à distance des aspirations, sociales, que tous se donnent pour des essences régies par des lois propres et tendent, voire réussissent en vertu des mécanismes de la société de masse, à substituer leur vérité à la vérité des désirs individuels et collectifs dans leur jaillissement authentique. Il y a là captation de la puissance à des fins de pouvoir.

C'est conscients de ces phénomènes que les "nouveaux philosophes" français en sont venus à leurs conclusions extrêmes. Pour eux, c'est le marxisme comme science qui est responsable du Goulag. La démarche scientifique est totalitaire en soi et fondamentalement solidaire du totalitarisme politique. Dollé, par exemple, écrit: "Que de dégâts cette prétention scientifique n'occasionne-t-elle pas! La vérité de cette visée totalitaire de la vérité donne le stalinisme, c'est-à-dire la terreur du savoir imposant son ordre exclusif au réel". D'où la volonté d'un autre "nouveau philosophe", Lardreau, de progresser "non point sans la science, ce qui nous est pour l'heure interdit, mais contre la science". La science et l'Etat totalitaire sont non seulement complices mais connaturels: ils sont des figures de la Maîtrise et doivent être rejetés comme tels. En passant à la limite, B.-H. Lévy écrira que "la raison, c'est le totalitarisme", que la raison conduit à la barbarie.

Nous ne pouvons accepter ces conclusions qui réfutent un totalitarisme, prétendu ou réel, par un autre, qui condamnent la visée totalitaire de la vérité présente dans les sciences pour nous proposer une visée non moins totalitaire de la non-vérité des sciences.

De même que vis-à-vis de l'Etat le problème n'est pas d'un contre-pouvoir ou d'un anti-pouvoir, de même pour la science, le problème n'est pas d'un discours sans la science ou contre la science, mais d'un discours avec — entre autres — la science.

Notre interprétation des analogies actuelles entre pratiques scientifique et politique est la suivante. Ces analogies résultent d'options interdépendantes prises, à différents moments historiques, dans chacun des deux domaines du savoir et de la gestion politique. L'homme, comme on sait, n'a guère de rencontre immédiate avec la nature, dans le sens du réel en soi. Dès lors les lois de ce réel en soi lui échappent. Mais les exigences de la pensée et de l'action ne permettent pas l'économie d'un cadre de référence considéré comme nature immuable. C'est pourquoi des produits culturels fondamentaux, des codes, résultant d'options prises sur le monde ou sur la société, vont être érigés en tenant-lieu-de-nature. De ce type sont, par exemple, les lois scientifiques. Cependant, cette opération se déroule à une telle échelle et sur de telles périodes de temps que le caractère d'option et de produit a tendance à tomber dans l'oubli. Si bien que le cadre de référence est considéré comme absolument contraignant et que, par conséquent, les nouvelles options sont prises dans ce cadre et confortent son statut de réel incontournable.

L'option pour la rationalité scientifique

La plus décisive de ces options est, pour notre culture, l'option pour la rationalité classique, qui s'appuie sur trois piliers: la possibilité du savoir universel, l'identité entre raison idéale et raison réelle, la réductibilité des hommes à l'Homme. Par cette option sont fondées une pratique politique et une démarche scientifique déterminées. Or depuis 25 siècles, nous considérons volontiers que cette option, quand nous nous souvenons qu'elle est une option, fonde la pratique politique et la pratique scientifique par excellence. Le totalitarisme du savoir et de l'Etat, que dénoncent les "nouveaux philosophes", n'est rien d'autre que la conséquence de l'oubli de leur relativité.

Savoir et Etat ne sont pas totalitaires en soi mais parce que nous avons choisi de leur laisser le monopole dans les champs de la vérité et du pouvoir. Dans le champ de la vérité, par exemple, l'option pour la rationalité classique a attribué le droit de dire ce qui est réellement à une démarche pour laquelle l'universel l'emporte sur l'individuel. Les "nouveaux philosophes" ont tort de répudier cette option comme illégitime. La question n'est pas en effet de légitimité mais d'unilatéralité, d'exclusivisme. Si la science peut opprimer, ce n'est pas parce qu'elle est un savoir rationnel, mais parce qu'on la fait passer pour le seul savoir rationnel et pour le seul savoir intéressant.

C'est pourquoi toute critique des sciences et toute critique de l'Etat qui considèrent comme intangible le cadre de la rationalité classique sont vaines et ne font que conforter l'état actuel des choses. En particulier, parler de contrôle démocratique des sciences en acceptant la notion de contrôle si chère aux philosophes des Lumières et la notion de démocratie issue d'Athènes, cela revient à proposer de timides aménagements à un processus dont les conséquences présentes, que nous rejetons, sont aussi patentes qu'inévitables. Dans le cadre de l'Etat savant, par exemple, le seul régime politique cohérent est la dictature éducative. Admettre l'Etat savant et tenter d'éviter la dictature éducative, c'est vouloir les prémisses sans la conclusion, le code sans son influence sur le message.

Pour contrôler, relativiser

Si nous voulons contrôler démocratiquement les sciences, il nous faudra d'abord, non pas exclure, mais relativiser la vision du monde produite par les sciences et dont fait partie la démocratie formelle. Il faudra montrer que la vérité — acquise ou énoncée — par les sciences n'est qu'une part de la vérité ou une vérité tout court; que l'image du corps avancée par la médecine n'est pas plus la vérité totale du corps que ne l'est le corps de l'athlète en plein effort ou le corps au paroxysme du plaisir ou de la souffrance. Il faudra, dans le débat nucléai-

re, prendre conscience de ce que la fiabilité technique des réacteurs n'est pas une donnée plus vraie que l'angoisse des populations, ou les besoins objectifs des données plus vraies que les désirs subjectifs.

D'autre part, en matière politique, ce sera comprendre qu'il n'y a de problème de contrôle démocratique que du fait même d'une option pour la démocratie à la grecque et pour un savoir mu par l'exigence de vérité absolue. Que là aussi, par conséquent, il faut travailler sur l'alternative, c'est-à-dire sur l'idée d'un fonctionnement social dominé par la qualité et le pluriel, non par la quantité et l'universel.

En un mot, atteindre au contrôle démocratique des sciences, cela demande d'agir *entre autres* au nom d'une vérité qui ne soit pas "scientifique" et de développer des pratiques qui ne soient *pas uniquement* les pratiques traditionnelles de la démocratie formelle. Telle par exemple la contestation allemande qui pousse le Tribunal de Fribourg-en-Brisgau à interdire la construction d'une centrale et provoque ainsi une sorte de révolution dans le monde de la justice et du droit. Pensez donc! Des juges estimant que le risque d'accident grave n'est pas véritablement exclu! (N.O., 20 juin 1977).

La forme propre de mon désir

Ce qui a été exclu par la rationalité classique, c'est le rapport interhumain comme tel dans sa totalité. Les hommes qui sont — entre autres — doués de raison (au sens de la raison scientifique) ont été réduits à l'Homme considéré comme animal raisonnable. C'est-à-dire que ce qui fait la réalité propre de chaque homme et sa personnalité, à savoir la forme propre de son Désir, le singulier, le qualitatif et l'altérité, a été gommé au profit de ce qui est pensable sous les catégories de la quantité. Dès lors le rapport interhumain ne pouvait plus être saisi dans ce qui fait sa caractéristique, dans sa nature essentiellement plurielle, dynamique et créatrice. Le problème politique de la coexistence dynamique des hommes et des groupes humains devenait ainsi le problème technique de l'harmonisation des éléments d'un ensemble. Bettelheim voit

juste lorsqu'il définit le dogme de la politique classique: "même si l'homme n'est pas un animal totalement rationnel, il devrait l'être. Et comme il ne devrait être motivé que par des considérations rationnelles, autant agir comme si tel était le cas." La question fondamentale de la politique classique est d'établir un équilibre *quantitatif* satisfaisant entre des hommes réduits à des éléments *quantitativement* mesurables. Cela explique la véritable reddition de la politique à l'économie politique. Et la confusion désastreuse, qui en résulte, entre liberté économique et liberté politique. "Contrairement à ce que V. Giscard d'Estaing écrit dans son livre, ... l'antagonisme liberté économique-liberté politique n'est pas une contradiction théorique impliquant le caractère soi-disant formel de la liberté politique mais une contradiction concrète pouvant déboucher, dans les faits, sur l'asservissement total de la liberté politique à la liberté économique" (J.-Fr. KAHN, p. 65). A tel point qu'aujourd'hui, les dictatures autoritaires de droite comptent parmi les pays les plus libéraux du monde du point de vue économique (p. 71).

Faire confiance à tout l'Homme

Que se serait-il passé si la rationalité classique *n'avait pas* réduit les hommes à l'Homme, si elle avait fait confiance à la *totalité* de chaque être humain, si elle avait conçu la raison philosophante comme l'une seulement des virtualités positives de l'homme? C'est ce que nous avons à penser aujourd'hui. Peut-être aurait-on découvert, comme le pensent certains écologistes, que les groupes humains sont aussi des niches écologiques, qu'il y a des communautés à la dimension des hommes et d'autres qui ne le sont pas. Peut-être aurait-on remarqué, comme le pensent les autogestionnaires, que les petites communautés humaines sont capables d'auto-structuration, qu'il peut y avoir délégation des responsabilités sans création d'une hiérarchie permanente. Peut-être aurait-on compris, contre tous les théoriciens du droit naturel, que la réciprocité n'est pas l'équilibre mathématique, que la réciprocité doit s'établir entre des totalités humaines et non pas seulement entre des

égoïsmes, des sujets de droit ou des êtres de raison.

La relation interpersonnelle est une relation entre des totalités humaines agissant comme sujets. Cette relation antérieure à la relation de droit est sociale. Comme telle cette relation entre les Désirs humains est dynamique, créatrice et auto-créatrice. Sur-tout, elle est "fiable", comme diraient les scientifiques, c'est-à-dire que quels que soient ses aléas, elle existe dans la positivité de l'histoire. C'est elle qui est la politique, la matière même de la politique, non pas au sens où celle-ci devrait la gérer de l'extérieur, mais au sens où la politique comme action en procède. Qu'il faille penser cette relation en termes de droit, qu'il faille aussi revoir notre conception du droit, c'est certain. Mais la relation interpersonnelle est le point de départ obligé de toute réflexion politique qui refuse les pièges de la démocratie formelle et cherche l'alternative démocratique. "En vérité, si l'éminence du politique est réprimée, c'est au nom d'une instance privilégiée, théoriquement et pratiquement, la politique. Or, la politique, c'est ici l'Etat (ou son expression, le pouvoir)... Du fait qu'il est partout, le politique est sans place. Il est toujours déplacé — objet de réprobation, de répression, de refoulement — pour ceux qui se sont arrogé le droit de juger, avec "compétence", des justes conduites collectives" (Fr. CHATELET et al., p. 15).

Cela, exposé théoriquement ici, s'est déjà annoncé concrètement dans la matérialité historique du débat nucléaire. La puissance (ou la liberté) effectivement présente dans les hommes s'est manifestée contre le pouvoir, dans les mouvements populaires. Les acteurs ont parlé, dans les formes de l'action, un langage nouveau, à certains moments du moins. Ils ont renoncé, certains d'entre eux, à retourner la science contre elle-même, sachant que l'anti-pouvoir est encore du pouvoir. Ils ont préféré faire émerger, à côté d'une logique du non-contradictoire qui reste vraie et utile, une dia-logique de la contradiction en acte. L'Homme (avec majuscule) est peut-être un animal raisonnable, les hommes ne le sont pas, du moins si la raison en question est celle de Platon rejetant comme déraison la pensée de Calliclès.

Colloque de Namur

Résolutions Finales

Du 13 au 16 septembre dernier, les Facultés Universitaires de Namur (Belgique) organisaient un colloque interdisciplinaire sur le débat nucléaire, réunissant des hommes de sciences, des philosophes et des hauts fonctionnaires. "Pour analyser le débat nucléaire dans l'optique d'un contrôle démocratique des sciences", selon les mots de Georges Thill. Au terme de leurs travaux, les congressistes ont adopté les résolutions suivantes.

1. Le problème de l'énergie est plus vaste que l'option pour ou contre le nucléaire. Doivent être pris en considération, non seulement les choix technologiques, mais aussi l'évaluation des besoins énergétiques, les présupposés et les conséquences sociales de ces choix. En ce sens, le débat nucléaire révèle de manière privilégiée le problème des enjeux de toute utilisation de la science et les contradictions internes de notre société.

2. Comme d'autres choix politiques, la question du choix nucléaire relève de multiples disciplines et domaines. Aucun détenteur d'un savoir particulier ne peut prétendre maîtriser la totalité du problème ni prendre seul la décision.

3. Dans notre société, la science apparaît comme le seul savoir valide. Les mouvements sociaux contestant l'industrie électro-nucléaire ont d'abord été perçus comme scandaleux par une bonne partie de l'Establishment scientifique et industriel et comme obscurantistes par beaucoup de gens.

4. Après avoir donné leurs raisons, les décideurs jugent que toutes les raisons sont données; ceux qui sont supposés "savoir" estiment qu'il n'y a plus rien à ajouter. Ils n'acceptent pas que des gens aient encore quelque chose à dire. La démocratie n'est possible que si l'on accepte ceci: l'apport de ces gens

s'appuie sur une certaine rationalité et exprime un sens de la vie.

En d'autres mots, le débat nucléaire amène la rationalité partielle des décideurs (identifiée généralement avec la Rationalité dans sa globalité) à être mise en question par d'autres rationalités partielles et même par des langages que la rationalité dominante rejette comme irrationnels.

5. Le savoir scientifique est devenu complexe et dépendant de ses conditions de production. Aussi le scientifique n'est-il plus maître du savoir qu'il produit. La mise en oeuvre de ce savoir dans l'industrie est aux mains de techniciens qui ne contrôlent pas davantage ce qui les concerne. Cette double dépossession d'un savoir fragmentaire prive les scientifiques et les techniciens de pouvoir final du contrôle sur leur propre travail. Elle contribue en outre à diluer, à leurs yeux comme aux yeux du public, leurs responsabilités d'information.

6. L'information apparaît comme une des conditions du contrôle démocratique. Elle est incompatible avec la pratique politique du secret; toute bureaucratie a tendance à conserver les informations secrètes. Et la pratique de l'expertise habitue à considérer que le public ne doit pas être mis au courant d'informations sur lesquelles il est incapable de se prononcer.

7. La circulation d'une information compréhensible est condition nécessaire mais non suffisante du contrôle démocratique. Les institutions et les informations doivent s'adapter à cette exigence. Cette information doit aussi être fournie avant toute décision irréversible; ceux qui la reçoivent doivent avoir de véritables possibilités d'interventions.

8. Une des conditions du contrôle démocratique est que de nombreux groupes différenciés puissent élaborer des projets alternatifs entre lesquels un choix réel devienne possible. C'est pourquoi il faut leur donner les moyens matériels de pousser leurs études jusqu'à un stade qui en permette la réalisation à partir des conditions existantes. L'un de ces moyens consiste à leur laisser le temps nécessaire pour mener à bien ces recherches et ces études (informations communiquées en temps voulu, adoption d'un moratoire).

9. Dans une situation politique où des décisions prises sans débat sont imposées au public, la minorité des opposants recourt parfois à la violence. Cette violence a entre autres significations celle de symboliser le désespoir et l'impossibilité de se faire entendre. Dans certains cas, les autorités ne comprenant pas la situation deviennent incapables de saisir le sens de cette demande ou même engendrent par leur propre comportement des violences.

Le débat nucléaire est un des lieux où affluent les violences des rapports sociaux (tension internationale, pression de l'appareil d'Etat, inégalités économiques et culturelles).

10. Le dialogue entre partisans et adversaires de l'industrie électro-nucléaire est possible tant qu'on en reste aux principes et qu'on ne remet pas en question les décisions et leur exécution.

En février dernier, le Conseil Québécois de l'Environnement présentait à la Commission parlementaire des Richesses naturelles une "demande de moratoire suspendant tout recours à l'électronucléaire". Nous reproduisons ci-dessous la partie centrale du mémoire, ainsi que la conclusion formulant la demande de moratoire.

Mémoire sur

l'électro- nucléaire

Le Conseil Québécois de l'Environnement tient à établir dès le début de ce document qu'il reconnaît les bienfaits des applications scientifiques de l'énergie nucléaire, considérant notamment les éminents services qu'elle apporte à la recherche et au bien-être de l'homme.

1. Dimensions fondamentales du problème que pose le recours à l'électronucléaire (1)

Interférence potentielle avec l'évolution humaine (2)

Il convient que nous nous pénétrions du fait que l'humanité se trouve à un tournant de son histoire. Dans les circonstances où nous nous trouvons actuellement, l'argument qui consiste à dire que l'homme n'a jamais cessé de connaître des crises graves et qu'il a toujours fini par les surmonter ne tient plus car, depuis 1942, la civilisation humaine est entrée dans une ère nouvelle, l'ère de l'utilisation possible de l'énergie enfermée dans l'atome. L'histoire dès lors ne peut se répéter, et il nous faut nous inscrire en faux contre ce mythe.

Or l'utilisation de l'énergie nucléaire peut interférer comme aucun autre facteur mésologique avec l'évolution même de l'homme, car elle est susceptible d'exercer des effets nuisibles tant sur l'homme actuel que sur les générations à venir.

Il faut souligner d'autre part que le véritable objectif auquel toute solution technologique devrait être subordonnée doit résider en la sauvegarde du milieu vital de l'homme où celui-ci doit être

en mesure de poursuivre sa vie et son évolution.

Intervention du facteur temps

Le problème nucléaire, par suite de ses effets à long terme, exige que le temps soit considéré à l'échelle géologique; de telles durées sont celles-là mêmes qui sont couramment considérées dans l'étude de la filiation des lignées animales. Il faut être conscient de ce fait absolument nouveau, à savoir que l'introduction dans le milieu vital de l'homme de substances radioactives peut entraîner une série d'effets qui se poursuivront durant des centaines de milliers d'années. Aussi l'homme, dès lors qu'il décide aujourd'hui de faire appel à l'énergie nucléaire, prend-il une décision qui engage l'avenir pour des périodes de temps qui peuvent atteindre plusieurs centaines de milliers d'années.

Liberté et responsabilité

L'Homme est fondamentalement engagé des contraintes des conduites innées et automatiques, et responsable par conséquent de ses décisions. Il n'est pas difficile de mettre en évidence certaines conséquences de cette liberté humaine.

Lorsque le comportement est inné, instinctif, le risque de faire une erreur est pratiquement inexistant. Mais il n'en va plus de même en état de liberté (3). Et ce qui a été gagné sur le plan même de cette liberté, peut être perdu,

si l'on n'y prend garde, sur celui de la sécurité.

Ce qui doit par conséquent nous préoccuper tout particulièrement, c'est la nécessité qu'il y a pour l'homme de s'entourer de toutes les garanties voulues lorsqu'il s'agit de prendre des décisions qui engagent son avenir, la poursuite même de son évolution culturelle.

"Si la sagesse consiste à prévoir et à prévenir les conséquences de nos actes, écrit le professeur Grassé, notre époque est bien folle car elle ne cesse d'agir, et de plus en plus vite, sans s'interroger sur ce que produiront ses actes, sur ce qui adviendra de ses entreprises, sur ce qui découlera de ses lois. En vérité, l'Homme pense, mais pas assez et dans l'incohérence" (4).

Ethique

Les valeurs mises en cause ici n'ont pas de prix, puisqu'il est clair qu'il s'agit de questions qui interfèrent avec la survivance de l'homme. On ne peut lier le sort de l'espèce à ce qui apparaît être à l'heure actuelle, considérant l'absence de solutions scientifiques acceptables à tous les points de vue, un pari technologique inavoué, une aventure qui se développe exponentiellement,

3. Cf. René Dubos, *Choisir d'être humain*, Edit. Denoël, 1974.
Pierre P. Grassé, *Toi ce petit dieu*, Albin Michel, 1971.

4. Cf. Pierre P. Grassé, *op. cit.*, p. 270.

5. Le plutonium, sous-produit de la réaction de fission nucléaire, n'existe pas à l'état naturel; sa demi-vie est proche de 25,000 ans, ce qui implique de le garder "isolé" pendant près d'un demi million d'années.

6. Teilhard de Chardin écrit dans *Le Phénomène Humain*: "L'homme, non pas centre de l'Univers, comme nous l'avions cru naïvement, mais ce qui est bien plus beau, l'Homme flèche montante de la grande synthèse biologique. L'Homme constituant, à lui seul, la dernière née, la plus fraîche, la plus compliquée, la plus nuancée des Nappes successives de la vie."

une sorte de jeu dans lequel de plus en plus d'Etats vont s'engager, un marché aussi qui fera indéniablement l'affaire de quelques-uns.

On est en droit de se demander s'il est raisonnable, justifié, moral d'introduire délibérément dans l'environnement humain, des éléments nouveaux — tel est le cas du plutonium (5) — qui

vont de toute évidence perturber pendant des centaines de milliers d'années le fragile équilibre déjà si gravement atteint par ce que l'on peut appeler les pollutions classiques. Toute décision prise aujourd'hui se doit sur le plan de l'éthique de laisser ouvertes aux générations futures le plus grand nombre d'options.

2. Danger de la pollution radioactive

L'humanité est entrée en 1942, avec la première réaction en chaîne, obtenue au réacteur Fermi, à Chicago, dans une ère nouvelle, l'ère de l'utilisation de l'énergie enfermée dans l'atome.

Avec la radioactivité artificielle, on introduit dans la biosphère un facteur nouveau, susceptible d'influencer l'environnement, la santé de l'homme ainsi que celle de ses descendants.

La pollution radioactive, qui est une conséquence obligée du développement de la technologie nucléaire dans l'état actuel de nos connaissances, est sans conteste la pollution la plus grave, la plus dangereuse et la plus menaçante de toutes.

La pollution radioactive n'est pas une pollution comme les autres, et l'examen le plus sommaire de ses caractères rend dérisoire toute comparaison avec les autres atteintes à l'environnement humain. Comparativement aux effets de la contamination radioactive, les conséquences des autres pollutions ou nuisances — aussi néfastes, toxiques et dangereuses soient-elles — sont sans commune mesure.

Il y a des pollutions comme celles qui résultent du rejet dans l'environnement de pesticides ou de PCB, vis-à-vis desquelles l'homme oppose une très grande résistance, au point de ne pas sembler en souffrir, se contentant d'accumuler de tels toxiques dans ses tissus adipeux. Des expériences d'absorption volontaire de doses élevées — subléthales bien entendu — n'ont pas permis de détecter chez l'homme ni effets somatiques, ni effets génétiques.

D'autres pollutions peuvent entraîner des effets somatiques, temporaires ou permanents. Le premier cas est, par exemple, celui d'affections gastro-intestinales résultant de la consommation d'eaux contaminées par des germes pathogènes; les troubles ressentis peuvent ne laisser aucune trace, dès lors qu'il aura été mis fin à la cause de la maladie. En revanche, des troubles permanents peuvent être la conséquence d'une longue exposition à des bruits intenses ou de l'inhalation d'air tenant

en suspension des poussières minérales, comme c'est le cas de l'amiante. Des troubles somatiques dont la gravité est fonction de l'intensité de l'exposition sont ici couramment observés, mais il n'y a pas dans ces cas non plus de transmission héréditaire.

Avec la contamination radioactive, nous avons à faire à une catégorie de polluants tout à fait particuliers du fait qu'ils sont susceptibles d'engendrer non seulement des effets somatiques mais également génétiques, ce qui veut dire qu'ils peuvent affecter non pas les seuls individus qui sont exposés aux contaminants mais se répercuter aussi sur les générations à venir.

Il est bon de réfléchir en toute conscience quelques instants à deux traits fondamentaux de la vie humaine:

- Sa rareté tout d'abord. Les recherches de ces dernières années tendent de plus en plus à établir que la vie est un phénomène complexe et délicat et que la probabilité de rencontrer des conditions propices à l'existence humaine dans une autre planète est extrêmement faible; or les mécanismes intimes qui commandent les processus biologiques et écologiques subissent de plus en plus, depuis quelques décennies en particulier, l'impact brutal d'une technique que l'homme ne semble pas vouloir contrôler. La vie humaine est d'autant plus précieuse qu'elle constitue un phénomène infiniment rare, voire unique.
- Les éléments simples que l'on rencontre dans le monde inorganique aussi bien que dans les constructions de l'homme, se présentent dans la matière vivante sous la forme de combinaisons d'une prodigieuse complexité. Complexification et diversification caractérisent l'évolution biologique, atteignant chez l'homme leur point culminant (6). Contrairement aux systèmes inanimés, la vie n'atteint un état stable que lorsque l'entropie est minimale; ce dernier état implique une diversité aussi grande que possible dans l'écosystème.

Le rayonnement radioactif, par ses propriétés ionisantes, est en mesure d'affecter les processus biologiques qui sont à la base même de la vie; l'épannage dans la biosphère de produits de fission nucléaire porte atteinte à la capacité sustentatrice de la terre vis-à-vis de la vie humaine.

On est dès lors en droit de poser la question suivante: est-il raisonnable pour faire bouillir de l'eau — ce qui est bien la seule finalité des centrales électronucléaires — de recourir à une technique, la fission nucléaire, dont les effets secondaires obligés, actuellement inévitables, sont hautement susceptibles de porter atteinte aux mécanismes complexes qui commandent la vie?

En regard des conséquences auxquelles nous nous exposerions selon toute probabilité dans les conditions actuelles de la technologie nucléaire, à savoir la dégradation des conditions propices à la vie humaine sur la terre et la détérioration de l'homme présent et à venir, peut-on au nom de la conscience, de la raison et de l'intelligence, accepter d'exploiter en définitive une forme d'énergie dégradée, l'encombrante chaleur résultant de la réaction de fission nucléaire... alors que la terre est sans cesse inondée d'énergie qui ne demande qu'à être captée?

Nous considérons ci-dessous les caractères de la pollution radioactive qui justifient ce que nous venons d'exposer.

Caractères de la pollution radioactive

Les quatre premiers caractères de la pollution radioactive lui sont spécifiques.

- 1) Les radionuclides ont des durées d'activité (demi-vies) parfois extrêmement longues; tel est le cas du plutonium 239, qui est redoutable pendant plusieurs centaines de milliers d'années.
- 2) Ces éléments ont des incidences sur la santé humaine (effets somatiques) et sur les mécanismes de l'hérédité (effets génétiques).

Il faut attirer l'attention sur les points suivants:

- *inexistence d'une "dose seuil"*, ce qui signifie que toute exposition au rayonnement est susceptible d'entraîner des conséquences nuisibles;

7. Beaucoup de prudence s'impose cependant lorsque l'on porte un tel jugement, compte tenu de la relativement courte période en jeu, du manque d'observations systématiques et de l'ignorance des phénomènes de synergie dans lesquels seraient impliqués de tels pesticides.

- *danger des doses cumulées*; il faut remarquer à cet égard que ce qui est important pour un enfant, c'est la dose totale de radiation que ses parents ont reçue depuis qu'ils ont été eux-mêmes conçus;

- *grande radiosensibilité des tissus embryonnaires*.

- 3) Rien ne permet d'interrompre l'émission des rayonnements; seul le temps permet d'en réduire l'intensité.
- 4) Les rayonnements qui accompagnent les réactions nucléaires sont inodores, incolores, insipides et silencieux: ils ne sont donc pas perceptibles par nos sens, ce qui confère à la pollution radioactive un caractère particulièrement insidieux.
- 5) Bien qu'il ne s'agisse pas cette fois d'un caractère propre aux éléments radioactifs, il faut mentionner le comportement des radionuclides vis-à-vis de la chaîne alimentaire. Compte tenu du phénomène de la concentration biologique, la pollution radioactive est véritablement en mesure d'affecter le patrimoine de la biosphère.

Pour bien comprendre ce dernier point, il est bon de rappeler, d'une part, que l'homme est un animal — aussi particulier soit-il — qui reste soumis aux lois générales de la biologie et, d'autre part, que la principale source de contamination radioactive de l'homme est constituée par ses aliments, substances qui résultent du fonctionnement du cycle de la matière.

Phénomène de la concentration biologique

Etant donné l'importance de ce phénomène dans les risques de contamination radioactive encourus par l'homme, il est bon de s'y attacher quelque peu.

Par le jeu de la concentration biologique, de faibles quantités de rejets de radio-éléments peuvent conduire à des coefficients d'enrichissement de 1,000, 10,000 ou plus, au niveau des consommateurs terminaux tels que l'homme.

L'utilisation de certains pesticides (tel le DDT) a permis d'observer, et ceci d'une façon quasi expérimentale, que l'empoisonnement global de la biosphère est une chose possible en relativement peu de temps. Découvert en 1935, commercialisé au début des années 40, le DDT a été interdit dans de nombreux pays en 1972, après constatation de la contamination par le DDT et ses dérivés de tous les milieux, y compris celle des êtres vivants. Dans le cas de ces produits, ce sont surtout les oiseaux et les poissons qui ont été affectés, l'homme montrant une remarquable tolérance à ces substances (7).

Ce qui se dégage de ces observations, c'est que le mécanisme de la concentration biologique est une réalité à l'échelle biosphérique, puisqu'il a suffi d'une trentaine d'années pour réaliser la contamination de la biosphère.

Les éléments radioactifs entrent de la même manière dans les chaînes alimentaires, comme d'innombrables observations l'ont démontré.

Pour le strontium 90, produit de fission de l'uranium, les facteurs de concentration suivants ont été notés:

- phytoplancton: 75,000
- algues filamenteuses: 500,000
- larves d'insectes: 100,000
- poisson: 20 à 30,000.

Il convient d'ajouter ici que si l'homme est "apparemment" peu affecté par le DDT et ses résidus — qui exercent essentiellement leur toxicité sur les poissons et les oiseaux dont ils affectent la capacité biotique — *il est particulièrement radio-sensible*.

3. Problèmes non résolus et risques encourus

La technique et la science qui la sous-tend ont pour fonction fondamentale d'assurer la sécurité des ouvrages, des machines, des procédés d'exploitation et de transformation des ressources, et de la production de biens et de services divers.

Or, dans le cas des applications de l'atome à la production de chaleur, les vraies solutions n'existent pas.

Affirmer qu'il n'y a pas de technologie permettant le stockage indéfini des déchets radioactifs est difficilement réfutable. Il n'est même pas sûr qu'il puisse exister une solution technologi-

que aux grandes quantités de matériel nucléaire résiduaire; les difficultés que l'on connaît actuellement ne sont pas solutionnées.

Par ailleurs les groupements de consommateurs et le public en général multiplient les pressions afin d'exiger qu'un contrôle de plus en plus rigoureux soit exercé avant la mise en marché de nouveaux produits, appareils électro-ménagers, médicaments, additifs alimentaires, jouets, "gadgets" de toute nature; des exigences analogues peuvent conduire les fabricants à rap- peler en usine des séries de voitures

où l'on a détecté des anomalies pouvant être cause d'accidents.

D'une façon plus systématique, on peut dresser la liste suivante des principaux problèmes qui n'ont pas reçu de solutions:

- 1) Possibilité de contamination radioactive grave de l'environnement, provoquée par des rejets inévitables de déchets gazeux et liquides. Cette contamination doit être considérée en regard du phénomène de concentration biologique considéré ci-dessus.
- 2) Risques liés à la sécurité des centrales; les accidents potentiels, qui pourraient être catastrophiques, aboutiraient au rejet massif de déchets radioactifs dans la biosphère.
- 3) Élimination des déchets radioactifs durant les opérations normales entraînant des fuites aux centrales.
- 4) Stockage, manipulation et transport de déchets solides spécialement ceux de haute activité; les risques d'accidents — au cours de toutes les phases de l'exploitation, de l'utilisation et du transport — augmentent en fonction de la multiplication des centrales et des usines de traitement.

- 5) Contrôle absolu du plutonium et des produits de fission à longue période de vie, et risques liés au vol éventuel de produits radioactifs. Ce contrôle devrait être assuré pour une échelle de temps qui dépasse de très loin la durée des cultures humaines.
- 6) Isolement et emmagasinement perpétuels et sûrs des déchets radioactifs de haute intensité.
- 7) Retraitement des combustibles irradiés.
- 8) Élimination de la chaleur résiduaire des centrales et usines nucléaires, entraînant des risques liés à la pollution thermique (effets potentiels sur le climat et les équilibres biologiques).
- 9) Risques liés aux défaillances humaines à l'une quelconque des nombreuses étapes de l'exploitation de l'énergie électronucléaire.
- 10) Contrôle permanent de l'énergie nucléaire avec les incidences sociales d'une "société nucléaire" et le risque de voir se créer des "états policiers".

Devant tant de difficultés majeures qui ne trouvent pas de solution, d'aucuns se tranquillisent en affichant une confiance aveugle dans la science et la

technologie qui devraient être en mesure d'apporter les solutions appropriées.

Une telle attitude consiste en fait à accepter un pari, aux conséquences incalculables, à s'en remettre — à défaut de vraies solutions — au mythe de la science ou à l'utopie technologique suivant lesquels l'homme doit nécessairement être en mesure de résoudre tous les problèmes qui se présentent.

Nonobstant l'éventualité de telles solutions, nous estimons, au nom de la raison, que le "fardeau de la preuve" de l'innocuité d'une telle technologie doit être faite avant de la voir imposée.

Considérant que l'enjeu en cause réside en la survie même de l'espèce humaine, on ne peut accepter une démarche qui repose sur "l'hypothèse simpliste que rien n'est impossible à la science et donc à la technologie" (8).

La technique, bien au contraire, a laissé d'innombrables problèmes sans solution, ce qui lui enlève une bonne part de sa crédibilité.

L'humanité se trouve au moment d'un choix, un choix d'une portée et d'une importance telles qu'il conditionnera la poursuite du développement, tant sur le plan biologique qu'historique et culturel, de la très jeune espèce qu'est l'Homo sapiens.

Demande d'un moratoire sur l'électronucléaire

En se plaçant sur le double plan de la démarche scientifique et de préoccupations d'ordre éthique, le Conseil Québécois de l'Environnement estime qu'il n'est pas justifié de voir le Québec s'engager dans la voie de l'exploitation de l'énergie nucléaire alors que tant de problèmes cruciaux ne sont pas résolus. Par suite de leurs répercussions potentielles sur l'espèce humaine et sur la poursuite de l'évolution socio-culturelle de l'homme, ces problèmes sont en réalité les plus graves que le monde ait jamais connus. Nous n'assistons pas dans le cas présent à une quelconque "répétition de l'histoire", mais entrons bien au contraire dans un âge nouveau, l'âge de l'atome, à l'aube duquel la raison devrait s'opposer à toute précipitation.

Le CQE se refuse à assister sans réagir à l'acheminement de l'humanité vers un futur périlleux, édifié au mépris même de la science, de l'éthique et de la dignité de l'homme.

Aussi, après s'être penché durant plusieurs années sur les problèmes que posent au Québec les options énergétiques, le Conseil Québécois de l'Environnement estime qu'il est urgent d'informer la

population de la position qu'il entend défendre par tous les moyens dont il dispose:

- 1— Le CQE s'oppose à toute précipitation dans les décisions visant à engager le Québec dans la voie de l'électronucléaire, rappelle ses prises de positions antérieures et condamne toute utilisation de cette forme d'énergie pour la production d'électricité dans les conditions actuelles.
- 2— Le CQE estime inacceptable, voire immorale, car contraire à l'éthique, la démarche qui consiste à proposer, et a fortiori à imposer, à un pays une technique qui présente de nombreux problèmes non résolus scientifiquement.
- 3— Le CQE fait appel aux citoyens pour exiger un moratoire suspendant tout projet d'implantation de centrale électronucléaire au Québec.
- 4— Le CQE estime que la durée de ce moratoire dépend du moment où se sera dégagé au sein de la communauté scientifique internationale un consensus sur l'acceptabilité de l'électronucléaire.

8. Cf. R. Dubos, *Choisir d'être humain*, 1974, p. 209.

5— A cet égard le CQE fait appel à la conscience du Gouvernement du Québec et insiste pour qu'il encourage et développe des recherches scientifiques orientées vers les aspects sécuritaires de l'électronucléaire en vue de hâter la solution des problèmes actuels, une solution acceptée pouvant amener *ipso facto* la levée du moratoire.

6— Le CQE demande que le Gouvernement du Québec tienne les citoyens informés de toutes les décisions qu'il entend prendre dans le domaine de l'électronucléaire et des raisons qui les motivent.

Dans sa détermination à apporter des changements favorisant l'équilibre de la société québécoise, le Gouvernement ne devrait-il pas, dans le cas de l'énergie, étudier et retenir une série d'options intégrées qui permettraient de résoudre les problèmes énergétiques sans avoir recours à une voie

qui ne pourrait manquer d'engendrer sur le plan social aussi bien que bio-physique d'innombrables difficultés?

Si le Gouvernement du Québec acceptait la demande de moratoire, il témoignerait de l'importance qu'il attache au respect de la vie et à la dignité de l'homme, ainsi qu'à la confiance qu'il n'hésite pas à placer dans l'esprit créateur de l'espèce humaine et dans la capacité innovatrice du peuple québécois.

Le Québec est le pays de la terre le plus riche en eau douce per capita; conscient d'une situation aussi privilégiée, ne serait-il pas logique et cohérent qu'il donne la preuve de ce qu'il est capable d'imaginer et d'appliquer des solutions humaines, utilisant rationnellement ses ressources naturelles et se refusant à recourir à la réaction de fission nucléaire pour faire bouillir de l'eau alors même que la terre se trouve inondée d'énergie perdue?

LITTÉRATURE

Le "Jeu de l'amour"

L'homme de Nazareth d'Anthony Burgess

par Gabrielle Poulin

Il est venu très tard à la littérature et dans des circonstances assez particulières, comme à une sorte de vie "publique", préparée longuement dans le silence et la solitude de la musique, l'étude des langues et l'ascèse de l'enseignement dans les colonies. Un jour, éclate, tel "un coup de pistolet dans une salle de concert", la révélation de la maladie impardonnable: Burgess a une tumeur au cerveau; il lui reste à peine un an de vie. Il se retire alors complètement de toute activité "professionnelle" et se met à écrire... L'année ultime écoulée, Burgess a écrit trois romans; il vit toujours et, — miracle de la littérature? — il n'y a plus en lui aucune trace de la fameuse tumeur. Seule la vie "cachée" s'avère.

Depuis sa résurrection d'entre les condamnés à mort, l'auteur de *l'Orange mécanique*, de *la Folle Semence* et de *la Symphonie Napoléon* a écrit et publié une trentaine de livres. Burgess vit depuis quelque temps à Monaco. Il a fui l'Angleterre, son pays d'origine; sa première femme y étant morte après

avoir été assaillie et violée par des voyous de Londres. Ceux qui ont vu *l'Orange mécanique* à l'écran comprendront que Burgess ait pu dire de ce roman: "Ce livre fut pour moi un exercice de pitié." C'est ce même Anthony Burgess, considéré actuellement comme "le plus révolutionnaire des écrivains de langue anglaise", qui vient d'écrire *Jésus-Christ and The Love Game* que Georges Belmont et Hortense Chabrier ont traduit sous le titre de *l'Homme de Nazareth*.

Sans doute, les théologiens, les spécialistes de l'Écriture sainte, les moralistes, les exégètes, s'il leur arrive de prendre connaissance de cette nouvelle "vie de Jésus", la considéreront-ils tout au plus, à l'instar d'un document apocryphe, comme un récit suspect dont le contenu n'a rien à voir avec l'enseignement catholique. Burgess, d'ailleurs, ne prétend pas au titre d'écrivain sacré, pas plus qu'il n'a prétendu à celui d'historien quand il a écrit *la Symphonie Napoléon*. Il se dit même "non-croyant". Mais parce qu'il est avant tout un romancier, la totalité de l'expérience humaine et du langage humain l'intéresse. Sur l'univers, il jette le regard actif et fécond de celui qui possède les dons d'un créateur. Pour comprendre un peu mieux dans quel esprit il raconte l'histoire de *l'Hom-*

me de Nazareth, il faut lire un passage de l'épilogue, dans lequel le narrateur établit clairement son allégeance et mesure les limites de son projet:

Mon histoire à moi ne veut pas être un texte sacré, sans toutefois s'abaisser non plus au niveau d'un simple divertissement. J'ai beau ne pas être chrétien, je crois que Jésus de Nazareth fut un grand homme et que sa vie est digne du genre de compte rendu désintéressé dont est seul capable un non-croyant. Quand je dis que je ne suis pas chrétien et quand je parle de non-croyant, j'entends que je ne me soucie guère, d'aucune façon, de la preuve supposée des origines divines de Jésus et du fait qu'il naquit du sein d'une vierge, comme de sa résurrection et de ses prétendus miracles. "A leurs fruits vous les reconnaîtrez", disait-il. Ce sont les fruits qu'il a donnés qui m'intéressent, et non en tant qu'objets colorés disposés dans un bol en bois, mais comme substances esculentes, pleines de suc nourissants et savoureux. (P. 349.)

Le roman de Burgess suscitera peut-être des controverses dogmatiques passionnées, qui contribueront à sa popularité, comme c'est le cas actuellement pour le *Act of God* de Charles Templeton et, il n'y a pas si longtemps, pour le spectacle *Jesus Christ Super Star*. Le critique littéraire ne saurait entrer dans ces débats. Ce qui l'intéresse,

1. Anthony Burgess, *l'Homme de Nazareth*. Roman traduit de l'anglais par Georges Belmont et Hortense Chabrier. Paris, Editions Robert Laffont, 1977, 353pp. (Le titre original de cet ouvrage est: *Jesus Christ and The Love Game*.)

avant tout, c'est, pour reprendre l'expression de Burgess, les "substances esculentes, pleines de sucres nourrissants et savoureux" qui, par une sorte de phénomène mystérieux d'assimilation, deviennent un être organique vivant, autonome, libre, éternel et, pour tout dire, une oeuvre littéraire.

L'homme de Nazareth: un conte

Dans une brève préface, Burgess annonce que son roman suivra le récit des quatre évangélistes tout en tâchant de combler, "par des inventions plausibles cette grande lacune qui s'étend dans la vie de Jésus entre son *barmitzvah* et le commencement de sa mission". Parmi ces inventions *plausibles*, il annonce qu'il fera de Jésus un homme marié, puis un veuf sans enfant. Il affirme également dans la même préface qu'il a voulu formuler de nouveau le double mystère de l'Incarnation et de l'Eucharistie et marquer "qu'il n'est d'espoir pour l'homme que dans la régénération personnelle", la réforme politique étant sans espoir, et que "la voie du Christ (le Chemin de Croix) est la seule viable".

Une fois terminé ce préambule, Anthony Burgess s'efface pour laisser sa place au narrateur, ou plutôt, de vrais-je dire, au conteur, qui commence son récit selon la plus pure tradition du "Il était une fois" évangélique: "En ce temps-là..." Mais ce conteur est aussi, comme il l'affirme immédiatement, un témoin qui a vu de ses yeux les événements qu'il s'apprête à raconter, un témoin qui n'hésite pas à s'identifier, puisqu'il veut être pris au sérieux, et à donner, en déclinant son propre curriculum vitae, les garanties d'authenticité de son récit. Les premières lignes, d'ailleurs, se rapportent au mode d'exécution des criminels à l'époque où se situe le récit et le conteur, qui n'est pas encore entré dans le vif de son sujet, profite de ces premières minutes de mise en scène un peu permissives pour donner son propre sentiment sur la peine de mort et intégrer l'époque dont il se propose de parler à l'histoire universelle.

Ce premier chapitre, voué aux généralités, s'achève sur une sorte de chant. C'est dans une taverne de Jérusalem que se fera le passage entre le temps du récit et le temps réel et c'est à Sextus, sous-officier dans l'armée romaine, qu'il revient de tracer "d'un doigt dégoulinant de vin", dans un monologue inspiré par l'ivresse et en

présence des Juifs, la carte de l'empire, en faisant au passage une brève allusion, comme un clin d'oeil de l'auteur, à la Grande Bretagne, "l'grand trou". Ce morceau de bravoure, émaillé de gros mots en araméen, les seuls qu'a pu apprendre le conquérant étranger et qu'il jette à la face des Juifs comme autant de crachats, se termine par l'évocation des trois puissances qui dominent le peuple juif: "T'as l'gros (entendez Hérode), t'as l'autre aussi (sans doute celui qui vient d'être mis à mort) et tu nous as par-dessus le marché, et ça jusqu'à la fin des temps: "Per omnia saecula..." (18.) Après s'être ainsi assuré de l'attention de ses auditeurs-lecteurs de l'Empire, et de ceux du reste du monde, et avoir donné la preuve de sa connaissance des langues indispensables (l'araméen, le grec et le latin) à qui veut témoigner d'une façon efficace des événements qui ne tarderont pas à intéresser l'univers, le conteur, qui possède les pouvoirs magiques de la parole, nous entraîne dans les thermes du roi Hérode le Grand.

Le récit se divise en six parties ou six livres: les deux premiers correspondent à ce qu'on est convenu d'appeler la Vie cachée de Jésus; les quatre suivants à sa Vie publique. Tout au long de sa narration, le conteur s'attache à établir clairement, dans ce qui est un raccourci de l'histoire de l'humanité, les antagonismes et à préparer adroitement l'issue fatale de ce qu'il appelle "The Love Game": d'un côté, les supposés grands, les riches, les hypocrites, les repus de toutes sortes, les gens *respectables*; de l'autre, les petits, les pauvres, les innocents, les pécheurs. C'est dans ses descriptions et dans ses portraits des représentants du premier camp qu'il se laisse aller à son goût du burlesque, au mélange des genres: il se moque, il ironise, il pratique l'art de la caricature, il ridiculise. Il fait d'Hérode et de ses descendants les boucs émissaires sur lesquels la lâcheté somptueuse, impuissante et vicieuse de tous les petits dictateurs passés et présents a accumulé ses scories. Hérode, qui obéit aux impératifs des rêves engendrés par sa goinfrerie, tue, crache, boit, mange, rêve et tue encore pour exorciser les rêves à venir. Si l'expérience de l'humanité et l'histoire ne nous avaient un peu renseignés sur les moeurs des supposés puissants de ce monde, on aurait pu croire à une sorte de merveilleux *noir*, à la présence de forces fantastiques mauvaises déclen-

chées dans le seul but de faire apparaître la faiblesse de ceux que Dieu a choisis pour établir son royaume.

Pour décrire ce deuxième camp, celui des "bons", la voix du conteur se fait prudemment chaleureuse et enthousiaste. Il ne s'agit pas, dit-il, d'accréditer les légendes qui ne manqueront pas de naître à partir des faits réels. "Bientôt, je n'en doute pas, il y aura, pour ainsi dire, des versions officielles de Jésus, de sa vie, de sa bonne parole, faisant autorité par la grâce d'hommes prétendant détenir l'autorité, et imposées dans leurs moindres détails aux fidèles." (348.) Le narrateur s'impose donc une certaine distance face à ce groupe, qui lui est sympathique, de Jean-Baptiste, Joseph, les bergers, Marie, les apôtres, les saintes femmes. Les manies, les tics, les faiblesses *humaines* sont exposés avec toutes les ressources d'un humour bien anglais qui fait sourire le lecteur à presque toutes les pages. Chacun sait que Joseph n'était que le père nourricier de Jésus: le narrateur en fait un estropié, naïf, dont chacun se moque un peu:

- Joseph le promis, dit solennellement Jotham. Et déjà sa bien-aimée l'a quitté!
- Attention! dit Joseph, en levant haut le joug qu'il polissait. Attention, Jotham. Il y a des limites. (39.)

Quand Zacharie, revenu de son long mutisme forcé, retrouve l'usage de la parole, il devient volubile et prophétique. Il prononce les paroles du fameux "Benedictus" et, nous dit le conteur, "nombreux étaient ceux qui trouvaient que l'improvisation de Zacharie traînait en longueur; mais la seule voix de protestation était celle de l'enfant, et tout juste, si le père ne devait pas rugir". (42.) Plus loin, il ajoute, comme pour mettre un point à l'exaltation du prophète et le ramener à une modeste vision du présent rempli de promesse de vie: "Jean l'enfantelet tétait". Souvent l'humour du conteur réside uniquement dans l'emploi d'un vocabulaire un peu anachronique ou dans l'évocation de réalités qui nous transportent, mine de rien, quelques siècles en avant. Quand Joseph fait une sainte colère à Marie à cause de son "état", il termine sa sortie en disant: "— mais l'honneur d'un homme, ça existe..." A quoi la vierge offensée riposte:

- Bientôt... tu vas parler de *cocuage*.
- Non, Dieu merci, dit Joseph, c'est là un état réservé aux hommes mariés. (43.)

Anne a laissé sa maison à sa fille unique. Deux "Galiléens déjà vieux et très pieux, admirèrent la demeure jusqu'à en caresser les murs". Ils font des suppositions sur la *dot* et trouvent un peu indécent que la mariée installe le marié chez elle: "On se croirait presque chez les gentils. Ça a un côté *matriarcal*, si tu vois ce que je veux dire." (46.) Hérode avait un conseiller théologique, "sorte de prêtre défroqué". En Egypte, à Joseph qui la questionne sur les paroles des Israélites que Moïse guidait vers la liberté, Marie répond: "Je ne connais pas les écritures. Je n'ai jamais été très portée sur la lecture, et je n'écoutais guère non plus..." (84.) Ces quelques exemples doivent suffire à montrer que le narrateur ne perd aucune occasion de souligner, dans des dialogues vivants, directs, la simplicité et l'actualité de ces héros qui sont venus en contact très étroit avec celui qu'il appelle l'Homme de Nazareth.

De celui-ci seul il fait son Héros, celui dont il vante les qualités physiques et les dons de l'Esprit, sans restrictions. L'humour continue d'être présent, une sorte d'humour prophétique issu de la distance qui s'établit entre Jésus et son entourage, comme une sorte de clin d'oeil aux lecteurs, eux qui, grâce à la distance également, savent... Le chef de la caravane qui retourne à Nazareth dit à Joseph et Marie qui se désolent de l'absence de Jésus: "— Quand le soleil touchera le bord de la tour, nous nous mettrons en route. Et pas question d'attendre Jean, Pierre ou Paul." (96.) Pendant ce temps, dans le temple, un docteur conseille à Jésus de ne pas trop réfléchir à ses lectures: "Tu ne dois pas décider de ce qui est séculier et de ce qui est pieux, sinon tu finiras par refuser d'avalier tout rond les Saintes Ecritures, et là réside le danger d'hérésie." Enfin, même pour son premier miracle, Jésus n'a pas pu résister (à moins que ce ne soit Burgess!) à l'envie de faire une bonne blague. Marie, un peu ivre, — Dieu me pardonne! — a insisté pour qu'il change l'eau en vin:

— Tu es sérieuse? Ou bien serais-tu, Dieu nous préserve, grise? Toi entre toutes les femmes? (106.)

Il saisit l'occasion de se moquer un peu de tout le monde prétendant que seulement pour les purs et ceux qui ont le respect de Dieu, l'eau changée en vin goûtera le vin... (On dirait une préfiguration de l'épisode de la Fem-

me adultère.) Tout le monde, à l'exception d'un pauvre simple d'esprit, sans doute, s'exclama sur la qualité de ce vin merveilleux. "Pour ma part, conclut le narrateur, je reste absolument convaincu que la fête se termina dans la sobriété." (108.) Il faudrait parler de chacun des apôtres que Burgess campe dans cette histoire d'une façon pittoresque, touchante et inoubliable, dont il se moque un peu, mais qu'il nous rend finalement sympathiques par ce seul fait que nous finissons par adopter pour les regarder le point de vue du Héros.

L'homme de Nazareth: un pari

Le livre d'Anthony Burgess ne manquera pas de soulever quelques passions. On reprochera sans doute à l'auteur d'avoir cherché dans les Ecritures un sujet facile et de l'avoir traité avec beaucoup de désinvolture ou même de s'être livré à une sorte de vulgarisation voire de profanation. Pour ma part, je crois que l'Evangile n'est pas réservé aux seuls croyants, pas plus, disons, que les Pensées de Confucius ou le petit Livre de Mao aux seuls Chinois. La lecture que fait Burgess des textes sacrés met l'accent sur les valeurs humaines de l'Evangile:

Posséder des biens est dangereux, écrit le conteur à la fin de son récit, et le comble de la folie qui consiste à prendre les choses au sérieux est la possession périlleuse d'un empire. Possédant une chose, on se battra toujours pour elle, quitte à trouver peut-être que cette lutte offre une solution de choix à l'ennui. Mais la lutte est destructrice de soi comme de l'ennemi; elle est immensément épuisante et se termine trop souvent par la perte de la chose pour laquelle on luttait. Mieux vaut, infiniment, jouer le jeu du royaume. (350.)

Un peu plus et Burgess parlerait de pari. C'est précisément au célèbre Pari de Pascal que l'on songe en lisant *l'Homme de Nazareth*, comme si le romancier avait fait de l'histoire de Jésus et des Apôtres l'illustration vivante et littéraire du célèbre argument de l'auteur des *Pensées*. Si Burgess ne part pas des mêmes prémisses que Pascal (Dieu, suggère-t-il, "s'adonna par jeu à sa création et l'entretient comme un divertissement"...), à un moment donné de son argumentation, il croise le célèbre Solitaire de Port-Royal:

Le devoir aussi est un jeu — diaboliquement difficile, mais malgré tout jouable. Jeu de la Tolérance, jeu de l'autre joue

que l'on doit tendre, jeu de la répulsion naturelle à la vue d'une peau vérolée ou lépreuse, répulsion que l'on doit dominer pour la couvrir de baisers pleins d'amour. Et le gagnant reçoit un prix, et ce prix s'appelle: royaume des cieux. Royaume peuplé d'hommes et de femmes qui jouent bien le jeu et désirent le jouer encore mieux. (350.)

Et Pascal: "... il y a ici une infinité de vie infiniment heureuse à gagner, un hasard de gain contre un nombre fini de hasards de perte, et ce que vous jouez est fini (...) il n'y a point à balancer, il faut tout donner"(2).

Quand Burgess met en présence une dernière fois Jésus et ses apôtres avant l'ascension, Jean, dans sa surprise, eut un geste brusque qui "fit rouler par terre une écuelle qui tourna comme une toupie en résonnant, puis tituba, s'immobilisa". (346.) Les paris sont faits, la roulette est en marche, semble dire le conteur. La première partie, celle de la vie humaine de l'Homme de Nazareth est jouée. Les apôtres peuvent commencer la deuxième.

Le récit d'Anthony Burgess est un roman écrit sous forme de conte. L'auteur recourt à toutes les ressources traditionnelles de ce genre littéraire. Il utilise le passé simple qui est le temps par excellence de l'histoire; il se sert des rêves, des miracles, des signes prémonitoires comme d'autant d'éléments de merveilleux tandis que les cantiques, les paraboles (chantées), les proverbes, les prophéties lui servent de formules incantatoires. Il tient compte de l'auditoire (de ses lecteurs), cherchant à retenir leur attention par des allusions au présent, des anachronismes délibérés, des clin d'oeil politiques. Le souci de plaire et la prudence lui imposent le respect des croyances de chacun. Il établit entre lui et ses lecteurs la passerelle de l'humour, l'humour anglais, capable de rejoindre sans les blesser, même s'il s'exerce parfois à leurs dépens, ceux qui entendent à rire tout en étant capables de prendre leur foi au sérieux. Ceux-là seuls sauront discerner ce qui dans *l'Homme de Nazareth* est, au point de vue de la foi, ivraie et ce qui est bon grain. Ils comprendront aisément que le critique littéraire qui, en principe, ne s'intéresse, dans une chronique littéraire, qu'à l'objet littéraire, laisse croire l'un et l'autre.

2. Pascal, *Pensées*. Edition intégrale (13e). Paris, J. Delmas et Cie, 1960, 494 pp.

STAR WARS

un western dans les étoiles

par Jean-René Ethier

Star Wars, qui n'a même plus besoin de publicité (1), bat d'ores et déjà tous les records du box office de tous les temps.

Ce film, qui a coûté près de dix millions de dollars, n'est pas un succès: c'est un triomphe! On applaudit — chose inusitée — après les représentations. On est allé jusqu'à voler 6000 plans de la pellicule qu'on vend, maintenant, en photos-couleurs, \$5.00 l'unité. On rapporte même qu'un jeune chômeur de Wichita, USA, Matthew Miller, a assisté (il en a le temps, mais d'où tire-t-il son argent pour payer ses entrées?) à cent projections du film: ce qui équivaut à 8.7 journées de vingt-quatre heures, en visionnements... (2).

Il aura fallu quatre ans pour réaliser *Star Wars* avec ses 685 effets "spéciaux", alors que Stanley Kubrick avait pris 7 ans pour n'en réaliser que 150: voilà qui relègue loin en arrière le mémorable 2001, *Odyssée de l'espace*, film pourtant d'une toute autre dimension! C'est là, en tout cas, un événement exceptionnel qui consacre définitivement, par surcroît, le cinéma de science-fiction.

Le phénomène vaut qu'on s'y penche un peu.

Hollywood renaît de ses cendres

Celle qui est bien heureuse par les temps qui courent, c'est encore cette bonne vieille firme d'Hollywood! Après avoir dominé le cinéma mondial des années 30, en lui imposant une idéologie et une esthétique typiquement siennes, elle a cru, à l'avènement du cinéma dit de "nouvelle vague", ne jamais se relever de la déchéance subite des années 60. La voilà maintenant soupirant d'aise, livrée qu'elle est à la fureur lucrative de ceux qu'on nomme les "jeunes loups d'Hollywood": Francis Coppola (*Le Parrain* (8)), Martin Scorsese (*Taxi Driver*), Steven Spielberg (*Jaws*), William Fried-

kin (*The Exorcist*, *The Heretic*). Hollywood peut donc roucouler sous cape: les millions se font confortables. Or, cette nouvelle génération de réalisateurs n'a que 34 ans de moyenne...

Mais, ce qui est plus inquiétant, c'est qu'Hollywood est en train de réimposer au monde culturel une conception du cinéma qui semble faire l'unanimité des critiques. Tous se pâment d'admiration. Et dans le concert d'éloges que *Star Wars* a provoqués, il n'y eut, par exemple, que deux critiques du *Times* pour froncer les sourcils, l'un, dénonçant le mélange des genres, l'autre, la facilité, somme toute, de l'entreprise (4).

Tourné au Guatemala, puis en studio à Londres, enfin quelque part en Tunisie du Sud, le film trahit tout de suite cette ambition démesurée de tout cinéma de science-fiction: vouloir donner le change à une réalité qui serait extraterrestre, tout en utilisant les lieux, l'imagerie et les concepts tirés de la bonne réalité terrestre!

Le Western supplanté par lui-même

Résumons l'intrigue, si mince soit-elle, pour la commodité des références. Dans une lointaine galaxie, à des millions d'années-lumière, un tyran a pris le pouvoir et supprimé la démocratie. Un vieux sage (le seul qui reste) convainc un jeune fermier (sic, 5) de partir à travers l'espace renverser la dictature. Evidemment, ce jeune homme est blond et il a un cœur d'or. Il quitte donc sa planète, libère la princesse Leia Organa (6) tenue prisonnière pour cause de rébellion, puis, aidés d'un autre capitaine rebelle, ils attaquent tous ensemble la sinistre Etoile noire où se réfugie le tyran monstrueux, et la pulvérisent. Puis, tout ce beau monde aura droit, à la toute fin, à une fête-type, laquelle, dans le film, rappelle étrangement les grandes heures de la coupe Stanley, boulevard Broadway...

Ajoutez à ces conquérants de l'espace deux robots, un long, mince, tout habillé d'or massif, et l'autre, nain gras-souillet... qui ne sont pas sans rappeler la paire Quichotte-Sancha, et vous aurez le principal "cast" de cette "histoire" qui fait courir le monde entier.

Or, en y regardant de près, que trouvons-nous en cette salade de héros? Tout simplement une macedoine brassée de Tarzan, de Flash Gordon, de Robin des Bois, d'Ulysse, de Guy Leclair, de Jacques le Matamore et même de Lancelot. Toute la panoplie des héros de notre enfance, à peine transposés et traités — cela va de soi — à la sempiternelle sauce américaine du film cow-boy-pour-enfants-sages: le western, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

On s'est refusé à ne voir en ce film qu'un pastiche du western. Aveuglé, sans doute, par le faux éclat de cette "fantaisie héroïque", maint critique y a même vu une sorte de nouvelle quête du Graal. Pourtant, c'est George Lucas lui-même qui le confesse: "Mon film est plus proche du western que de 2001, *Odyssée de l'espace*... Mon idée était de raconter l'histoire à la façon d'Edgar Rice Burroughs" (7).

Quand on scrute la structure de *Star Wars*, on n'y découvre rien qui ne soit "copié" directement du western: mêmes héros stéréotypés (les bons et les méchants, sans nuances, sans subtilité); la jeune fille impétueuse et téméraire pour "le repos du guerrier"; même canevase, même rythme visuel, mêmes chasses à l'homme (où le cheval est remplacé par le cheval-vapeur à la Nième puissance); même schématisme désuet et simpliste. Il n'est pas jusqu'à ces robots, qui pourraient suggérer un renouvellement de structure et qui ne sont, au fond, que la vieille idée, chère à toute construction dramatique occidentale, de l'ami confident, aussi impuissant que bien intentionné.

C'est dire, somme toute, la pauvreté d'imagination et d'invention de ce *Star*

Wars. L'emprunt à toute la thématique des héros de la culture, culbutés à qui mieux mieux dans les galaxies, laisse l'impression d'une mosaïque de prototypes mal digérés par la création artistique. C'est à se demander si la faveur du public ne va pas, en fin de compte, vers la sécurité des modèles anciens qu'il retrouve ici, plutôt qu'à ce qui passe pour une audace de mise en scène. Retrouver ses héros coutumiers, déguisés à la mode du jour, n'est-ce pas plus sécurisant pour les gens bousculés de notre époque?

La technique l'emporte encore

Le problème de *Star Wars*, écrit Luc Perrault dans *La Presse* (9), vient du décalage énorme entre les moyens utilisés pour stimuler l'imagination du public et le scénario conventionnel sur lequel repose cette merveilleuse imagerie. Cette contradiction éclate à la fin du film au moment de l'attaque de l'étoile morte par les navires spatiaux. Pour réaliser cette séquence, Lucas s'est inspiré des films de guerre de la dernière guerre (8). Autant on peut être abasourdi par la technique de Lucas, autant on est déçu par ses schémas militaristes qui, ostensiblement, s'adressent à des enfants et à des adolescents suffisamment agressés par la violence des personnages de la télévision" (9).

En fait, il y a équivoque ici: on vante le film pour sa technique, et certes, il y a de quoi: Stanley Kubrick, par exemple, s'était contenté de ne filmer les avions que vus sous un seul angle. Lucas se gausse, lui, d'avoir multiplié les angles. Fait nouveau: il a soumis sa caméra à la mémoire des ordinateurs. Ce qui ne l'a pas empêché, au montage, de reproduire systématiquement les mêmes images répétées, comme dans un vulgaire film de chasse à l'homme où les mêmes plans reviennent, comme s'il s'agissait de ménager la pellicule ou les prises de vues.

Mais, le plus inquiétant n'est pas là. Il semble que l'intention du réalisateur soit bien confuse. Après nous avoir donné un *THX 1138*, froid petit bijou de science-fiction où l'humain semblait triompher, un *American Graffiti*, film-témoin sur la jeunesse américaine, veule et gâtée, des années 63, c'est avec *Star Wars* que Georges Lucas se fait connaître au monde entier. Le succès amène les interviews et partant, les confidences contradictoires: "Francis (Coppola) est un Italien flamboyant, incontrôlable (sic), et je suis un Anglo-Saxon introverti d'une précision maniaque" (4). "Je ne suis pas un metteur en scène

intellectuel. Certains de mes amis sont plus préoccupés par l'art, le désir d'être considérés comme un Fellini ou un Orson Welles. Je n'ai pas eu ce problème. George Cukor aime à dire: "Je ne suis pas un fabricant de films, je suis un metteur en scène". Moi, je ne suis qu'un fabricant (11). J'aime voir les choses bouger et j'aime les faire moi-même" (12). Récusant le western classique, Lucas continue d'affirmer: "John Ford aimait le Far-West parce qu'il a contribué à le bâtir. Pour nous, il n'y a plus d'ouest" (13). Il n'y a plus que les galaxies, pourrions-nous lui faire dire, et nous contribuons à les bâtir... Ainsi, Lucas entre de plain-pied dans un romantisme qu'il veut nouveau: "It's not a film about the future, dit-il. *Star Wars* is a fantasy, much closer to *The Brothers Grimm* (14) than it is to 2001. My main reason for making it was to give young people an honest, wholesome fantasy life (21), the kind my generation had. We had westerns, pirate movies, all kinds of great things" (15). Et pourtant, il avait déjà affirmé que son film était plus proche du western que ne l'était la fantaisie métaphysique 2001.

Quelle ambition, chez ce petit homme à lunettes, ne portant que des jeans: créer de nouveaux mythes, récrire, en images électroniques, les contes d'un Perrault moderne, comme s'il ne fallait pas plutôt laisser ces derniers germer du plus profond des couches populaires; inventer des héros nouveaux! Et à partir de quoi, je vous le demande? A partir, toujours, de la guerre, de la haine, de l'exaspération des passions, de la violence, de la vitesse et du massacre. Car *Star Wars* est une frénésie sanguinolente, où les épées électriques ont remplacé l'acier du Dürer: un grand guignol interplanétaire.

La recherche du merveilleux

Au moment où l'homme contemporain, sous prétexte d'analyse scientifique du réel, est en train de renier ses dieux passés, n'est-il pas problématique qu'un certain cinéma de grande audience soit en train de lui en fabriquer de nouveaux? Car notre monde actuel troque les fées anciennes et les carrosses de Cendrillon pour de petits monstres verts venus d'un monde imaginaire. Les Belle-au-bois-dormant et les princes charmants pour les chevaliers menaçants aux yeux de feu et aux langues de serpents. Les palais dorés pour les pistes d'atterrissage de supposés vaisseaux extraterrestres. Pourvu que la technique soit toujours plus brillante et sans cesse dépassée!

Je m'inquiète, personnellement, d'une telle démesure et la caution de fantaisie ne me semble qu'un paravent à une démagogie de pseudo-crédation artistique. Quand un réalisateur en vient à ne plus tenir compte du matériel humain qu'il a entre les mains (16), je suis en droit de me demander s'il sert l'art et les intérêts de l'homme ou bien sa seule tyrannie égoïste, en exploitant, chez le public, les instincts les plus secrets qu'il vaudrait mieux laisser dormir en paix.

Pour lors, *Star Wars* ne témoignerait-il pas, paradoxalement, de la tentative fébrile de l'homme contemporain (et le succès du film le justifierait) de sauver ce qui reste de merveilleux au milieu d'une civilisation qui l'asservit de plus en plus et l'écrase sous son confort doré? C'est pourquoi, ce film m'apparaît d'une grande importance. Il révèle le désir humain et ses déviations, dans la conquête des vérités essentielles.

Les ethnologues le confirment: l'absolu a toujours été au cœur de l'homme. Quand ce désir ne trouve pas sa voie dans une réalité transcendante, l'homme se crée des images à la ressemblance de ses appels. Quelle signification alarmante, donc, ne faut-il pas trouver à des élucubrations aussi naïves et grotesques - servies par un perfectionnement technique raffiné - que celles des récents produits d'Hollywood, qui s'appellent: "The Exorcist, The Heretic, Jaws, King-Kong et... *Star Wars*!"

Par où l'imaginaire, cher à Jean-Paul Sartre, est-il en train de déboucher? Quand une culture, sous prétexte d'objectivisme scientifique, refuse la métaphysique et la théologie au profit de la seule expérience humaine comme critère du comportement humain, à quelles issues ne se condamne-t-elle pas? Quand cette culture, certes fatiguée sous ses excès de verbalisme contradictoire et stérile, continue de rationaliser à outrance sans toujours tenir compte du réel concret, on conçoit que les concepts anciens soient devenus ambigus et falsifiés. Ainsi de la notion d'*imagination*: cette dernière n'est-elle pas en train de se liquéfier au profit d'une nouvelle réalité mal déterminée encore et qu'on appellera l'*imaginaire*?

Imagination et imaginaire

Qu'on me pardonne cette distinction un peu trop technique: n'éclaire-t-elle pas, cependant, les tentatives actuelles d'un certain art et d'un certain cinéma? Car, alors que l'imaginaire se plaît à construire une symbolique qui ne tient pas compte de la réalité concrète,

l'imagination, elle, ne perd jamais de vue ce concret réel. Imaginer, c'est toujours tenir compte du vraisemblable. Non pas que les réalités "imaginées" existent réellement, mais il leur suffit qu'elles ne contrecarrent point la véritable logique, alors que les "créatures" sorties de l'imaginaire s'imposent comme réalités existantes même si leurs structures contredisent cette logique.

Ainsi en est-il des "extraterrestres". Existents-ils ou n'existent-ils pas? La question n'est pas là. Mais, l'imaginaire les a déjà "photographiés" et il se plaît à en répandre, partout, le portrait. De là à ce que les gens en arrivent à les croire réels, il n'y a qu'un pas que la conscience populaire a déjà franchi. Il suffit d'entendre nos jeunes adolescents parler, avec conviction et sans accepter d'être ou contredits ou éclairés, de ces mondes et de ces êtres mystérieux, pour comprendre à quel point l'imagerie actuelle, charriée par un certain cinéma, entre autres, est en train de faire des ravages dans l'intelligence et l'émotivité de nos jeunes. Et l'on doit s'interroger, dans des perspectives éducatives, sur le but réel qui semble avoir été celui du réalisateur de *Star Wars* (17).

Par ailleurs, il serait peut-être temps d'arrêter de faire de la surenchère à propos d'un film et de sa réussite technique quand, à l'analyse, on se rend compte qu'il y a plus de clinquant en ce film que de réelle imagination inventive, même technique. Car, si les plans des vaisseaux spatiaux apparaissent dans une dimension plus découpée que dans le désormais classique *2001, Odyssée de l'espace*, si les personnages y brillent de costumes plus flamboyants et sophistiqués, il faut bien admettre que la caméra-ordinatrice n'a pas réglé, encore, la profondeur du champ visuel de ces mêmes plans. C'est tout comme si, dans *Star Wars*, on devinait constamment la présence d'une toile de fond qui figurerait le cosmos et les galaxies. Puis, ces vaisseaux ne cessent de frôler les planètes comme en les rasant plutôt qu'en prenant un légitime envol pour s'enfoncer dans les profondeurs d'un ciel dont on ne sent jamais qu'il soit effrayant. *2001*, avec sa plasticité sobre, suggérerait davantage que les bolides effrénés de *Star Wars* qui ont l'air de s'amuser follement comme des enfants insoucients et gâteux.

Ce n'est pas tout.

Lucas a désiré que son film fût l'éclatement d'une jeunesse trop longtemps comprimée. La sienne, évidemment, et celle qu'il projette chez tout le monde: "J'ai passé mon adolescence à traverser l'avenue McHenry, à Modeste (18)... et j'ai voulu "la défaite d'une société technologique par un monde primitif"

(19). Entendons: un monde primitif mais parvenu à un sommet de technologie compliquée! On ne peut mieux dire la contradiction sur laquelle repose l'esthétique électronique de George Lucas.

Un recul lamentable

Nos contes anciens recélaient, au moins, la capacité de nous bercer d'illusions suaves. *Star Wars*, loin d'être une nouvelle image d'Épinal des sociétés modernes, n'est qu'un cauchemar supplémentaire, ajouté aux secousses traumatisantes qui affligent nos sociétés. Quand on sait la puissance du cinéma sur le psychisme humain, on est en droit de se demander où va toute cette supposée fantaisie, qui confond l'imaginaire véritable avec un imaginaire dont le mécanisme profond semble relever de la dialectique abstraite bien plus que de la véritable logique humaine? L'art comme la pensée, ne sont-ils pas noyés, aujourd'hui, dans un néosurréalisme mystificateur? Comme si l'homme contemporain, étouffé par les structures de plus en plus aliénantes d'un monde trop "technicisé" mais refusant les réalités d'un passé dont il ne veut plus, ne trouvait son échappée que dans les rêves et les formes bizarres qui témoignent de son obsession. Mais la solution surréaliste est-elle la réponse la plus pertinente aux angoisses et aux doutes de l'homme?

Le conte, dans le passé, jouait ce rôle d'exorciste des réalités terrestres trop brutales. Mais toujours, il était conçu comme dans un prolongement logique du réel. Des études récentes (20) en ont démonté les ossatures, lesquelles se retrouvent, universelles, dans les contes de tous les pays et de tous les temps. Le conte a sa structure propre qui le distingue du mythe tout en l'en rapprochant. Quand on scrute la structure de *Star Wars*, on se rend à l'évidence que ce conte fantastique moderne ne répond en rien à la structure universelle du conte. *Star Wars* n'est qu'une projection d'un esprit moins accordé au réel qu'à ses phantasmes douteux.

Libère-t-on sa "jeunesse comprimée" par une démagogie de l'imaginaire, précipité violemment aux confins d'un monde arbitraire dont les lois, par ailleurs — je reviens encore sur cette contradiction inhérente à tout cinéma de science-fiction — sont copiées, le plus souvent, sur ce qu'il y a de moins bon dans la nature humaine? Qu'un large public y découvre des résonances particulières, ne donne-t-il pas à penser que ce qui se cache de moins bon dans l'homme trouve là une porte de libération, sans contrainte et sans orientation?

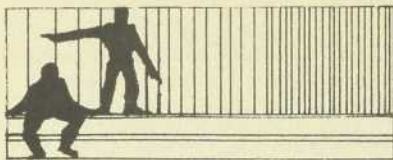
Contrairement à *2001, Odyssée de l'espace* qui, à partir d'une spéculation ordonnée sur le futur, tente de dépasser la technologie pour lui restituer son véritable sens humain, *Star Wars* n'est qu'un lamentable retour aux formes les plus primitives de la condition bestiale de l'homme. Où s'en va donc l'homme pris d'épouvante et d'hypnotisme entre sa condition quotidienne et ces nouveaux horizons que dessinent, pour lui, des artistes qui ne voient pas plus loin que le bout de leur pellicule?

George Lucas, épuisé sans doute après une telle élucubration vaine et sophistiquée, déclarait: "Après *Star Wars*, j'aurai prouvé que j'ai tout appris, que je peux tout faire (21), et je pourrais me retirer. J'aimerais désormais m'isoler dans un petit studio, tourner des films expérimentaux non commerciaux, faire des erreurs terribles! *American Graffiti*, c'était mon cœur; *THX 1138*, c'était mon cerveau. *Star Wars*, c'est la somme des deux. Je ne peux pas aller plus loin (22).

Peut-on dire mieux?

C'est bien à souhaiter, en tout cas.

1. Le film tient l'affiche depuis plus de 5 mois dans deux grands cinémas de Montréal.
2. *Le Devoir*, 13 octobre 1977, p. 20.
3. *Le Point*, Paris, no. 239, 18 avril 1977, p. 157.
4. *Le Monde*, Paris, 25 août 1977, p. 11.
5. Comment être fermier dans un désert sec? Sans doute que les "extraterrestres" possèdent des méthodes de culture maraichères insoupçonnées...
6. Les personnages s'appellent: Artoo Detoo, Tatooine, Luke Skywalker, Moff Tarkin, Treepio... autant de noms qu'il serait intéressant de soumettre à l'analyse symboliste.
7. *Le Matin*, Paris, 1er septembre 1977, p. 26.
8. Francis Coppola est en train de filmer une autre guerre du Vietnam *Apocalypse Now*: comme quoi la guerre paie toujours bien, même au cinéma.
9. 12 juillet 1977.
10. *Le Point*, ibid.
11. *Le Monde*, ibid.
12. Ibid.
13. *Le Point*, ibid.
14. Quelle modestie!
15. *Time*, 20 mai 1977, p. 48.
16. Les interprètes du film ont confessé leur malaise déroutant lors du tournage. Cf. *Time*, p. 51.
17. Lucas veut "se servir de l'électronique pour stimuler l'imagination du public" *La Presse*, 12 juillet 1977.
18. *Time*, p. 50.
19. *Le Point*, no. 239, 18 avril 1977.
20. Vladimir Propp, *Morphologie du conte*, Seuil, 1973.
21. C'est nous qui soulignons.
22. *Le Monde*, 25 août 1977, p. 11.



Deux créations québécoises

par Georges-H. d'Auteuil

Ti-Jésus, Bonjour

Un ton d'une haute trivialité. Un langage vulgaire et grossier. Un bavardage incohérent, sans queue ni tête, sur tout et sur rien. Engueulades et vociférations des personnages en adoration devant une "belle TV en couleur" qui beugle d'insignifiants commerciaux. Expression de rêves et désirs extravagants dans une beuverie collective et hystérique. Telle est l'impression qui se dégage de ce *Ti-Jésus, Bonjour* que le Théâtre du Nouveau Monde nous offre en début de saison. Une création québécoise de Jean Frigon. Un jeune auteur, peu parlant, paraît-il, mais qui écrit, écrit sans cesse, entassant dans ses tiroirs romans et pièces de théâtre. Pour moi, cette première expérience suffit.

Pourtant le sujet de *Ti-Jésus, Bonjour*, était bon: la satire de la commercialisation très profane de la fête de Noël, vidée de toute sa valeur spirituelle, et de l'abrutissement de notre bon peuple par une certaine télévision. En fait, la réalisation dramatique des bonnes intentions de l'auteur n'a pas répondu à notre attente, loin de là. Et pour le dire en clair: nos auteurs font totalement fausse route quand ils cherchent les sources de notre Culture (avec un grand C) et de notre Identité (avec un grand I) dans le fond d'une bouteille de bière, Molson ou autre, dans le baragouin d'un langage petit nègre, truffé de jurons et de polissonneries, faute de vocabulaire et d'idées, dans l'unique représentation de milieux et de personnages enveloppés d'un misérabilisme outrancier. Il n'y a pas, chez nous, que des ivrognes, des détraqués, des polissons, des chômeurs paresseux, des gourgandines, des hurluberlus de tout acabit. Certes, il y en a, mais la vraie race française du Québec, ce n'est pas cela. Il serait peut-être temps qu'on s'en aperçoive. Autrement nous continuerons de mériter le titre de "demi-civilisés".

Dans un décor plutôt fantaisiste de Marc Saint-Jean, à plans superposés, Fernand Déry, par sa mise en scène, a

monté un spectacle plein de mouvement, d'éclat, d'enthousiasme, d'exaltation même parfois, d'une vie, donc, surabondante. Cette exubérance, sûrement brillante et colorée, fatigue toutefois. Avec cela que les personnages se croient obligés de hurler presque leur joie, leur contentement ou leur opposition. D'où souvent un beau tohu-bohu et qui nous fait perdre bien des répliques trop rapidement prononcées et criées. Si c'est le rythme habituel des réunions chez les Guindon-Lamotte, ce doit être exaspérant d'y vivre. "Ti-Jésus" était sûrement plus tranquille dans sa crèche!

Les comédiens de *Ti-Jésus, Bonjour* ont joué avec une belle animation. Tous des jeunes et donc capables de bien s'adapter à l'esprit moderne de la pièce. Des jeunes qui ne se souvenaient pas toujours, pour certains, qu'ils interprétaient des personnages âgés. Ce n'est pas facile, à vingt ans, de faire les vieillards. Au reste, le mouvement de l'action forçait tout le monde à joliment s'émoustiller, jeunes ou vieux.

Les Passeuses

Ils n'étaient donc pas tous braqués devant leur télévision pour assister à la finale du baseball, les uns heureux du succès de leur club préféré, les autres pleurant sur leurs espoirs perdus. En effet, ce soir-là, l'amphithéâtre du Port-Royal avec ses beaux tapis rouges grouillait de spectateurs venus voir *Les Passeuses* de Pierre Morency. Une autre création québécoise d'un poète gagné au théâtre, dont on jouait la pièce sous les auspices de la Compagnie Jean Duceppe.

Les Passeuses est une sorte d'hymne sympathique en l'honneur des "petits vieux" de l'Age d'Or, comme on aime à dire. En poète, Morency a voulu idéaliser, en l'habillant de rêves heureux, cette période des fins de vie souvent tristes et douloureuses sous l'assaut des rhumatismes, arthrites, infarctus, dyspepsies et autres bobos affligeants. Heureusement qu'il y a, pour certains, l'oasis des maisons d'hébergement où l'on peut jouir de l'attention,

des bons soins, de l'affection de femmes admirables et compréhensives, privilège dont profitent les trois vieillards des *Passeuses*.

En effet, dans cette pièce, Castor, Zime et Pica, trois résidents d'un refuge pour personnes âgées, nous font part de leurs désirs de soleil, de plages sablonneuses, de paysages de verdure et de fleurs et aussi de leurs efforts pour les réaliser. Des trois, Castor, malgré ses quatre-vingts ans passés, est la machine à penser. C'est lui qui imagine et découvre plans, moyens, combines pour trouver l'argent nécessaire à l'évasion projetée vers les îles Vierges. Zime et Pica, parfois réticents, se laissent embarquer, avant de subir le grand voyage avec l'aide bienveillante, tendre et dévouée des *Passeuses*, trois femmes charmantes qui animent leur maison de repos.

Qu'on parte pour les îles ou pour l'au-delà, tout se passe dans une atmosphère calme, sereine, détendue, même joyeuse. Rien de macabre, de funèbre, d'accablant. Pourquoi, pense l'auteur, gâter les dernières heures de sa vie au lieu d'en jouir à plein, autant que possible? C'est bien, en tout cas, la philosophie de Castor, Zime et Pica et aussi de Madame Blanche, directrice de la maison et de ses aides, Fine Marcoux et Monica. Ainsi, sans doute, pour nos trois bons vieux qui nagent dans une euphorie de fêtes et de plaisirs, la mort n'a plus rien de maussade; par contre ils ne manifestent aucune préoccupation d'éternité, du Dieu qu'ils verront et qui les jugera. C'est tout de même l'essentiel, la vraie fin de la vie, beaucoup plus qu'un bain de mer dans les eaux des îles Vierges. L'incomparable grandeur de la mort, cette inéluctable ouverture sur une vie nouvelle, définitive, éternelle, est ici escamotée. Bien sûr, là n'était pas le dessein de l'auteur, puisque au dire du programme: "*les Passeuses* est une pièce drôle!".

Dans le choix des interprètes de cette pièce drôle, à l'inverse de *Ti-Jésus, Bonjour*, on a fait appel à des vétérans de la scène. Surtout pour les trois vieillards: Denis Drouin, un Castor inventif,

beau parleur, sûr de lui et un peu roublard sur les bords; Jean-Louis Paris, sage et prudent Zime, ancien menuisier amant de la "belle ouvrage", un tantinet poète à ses heures; Roger Garand, l'incorrigible "sacreur" et grincheux Pica, fortement amoureux du soleil et aussi de Madame Blanche. Trois types certainement pittoresques et capables de bien faire valoir leur personnage respectif. Comme toujours, ce sont les remarques égrillardes et croustillantes de Castor ou Pica qui avaient le don de faire s'esclaffer l'auditoire.

Les passeuses, Monique Joly, Dorothee Barryman et Anne Létourneau, sont bien connues elles aussi comme comédiennes douées et d'un métier qui s'affirme de jour en jour. Deux autres personnages complètent la distribution: Gaston Lepage qui joue un des fils de Castor qu'il essaye d'embobiner mais à ses dépens, Réjean Guénette, facétieux taxidermiste qui tient aussi le rôle symbolique de la Mort.

Yvan Canuel est responsable de la mise en scène de la pièce jouée dans un décor on ne peut plus insignifiant de Raymond Corriveau. En fait, il n'est pas aisé d'habiller convenablement la très vaste scène du Port-Royal.

OUVRAGES RECUS

***Conférence Religieuse Canadienne: **Rôle prophétique des religieux.** Coll. "Donum Dei", no. 23. Ottawa, edit. de la CRC, 1977, 123 pp.

*****La cour fédérale. Contrôle judiciaire.** Document de travail 18 de la Commission de réforme du droit du Canada. — Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 1977, 56 pp.

AUBIN, Henry: **Les vrais propriétaires de Montréal.** Traduit de l'anglais par Denise Demers-Beaudry. — Montréal, Ed. l'Étincelle, 1977, 448 pp.

CAMARA, Dom Helder: **Les conversions d'un évêque.** Entretiens avec José de Broucker. Paris, Ed. du Seuil, 1977, 201 pp.

DUPONT, Jean-Claude: **Le fromage de l'île d'Orléans.** Coll. "Traditions du geste et de la parole" III. Montréal, Leméac, 1977, 171 pp.

GERIN-LAJOIE, Antoine: **Jean Rivard, le défricheur** (récit de la vie réelle) suivi de **Jean Rivard, économiste.** Postface de René Dionne. Montréal, HMH, 1977, 400 pp.

GAY, Mgr Jean: **Libermann, Juif selon l'Évangile, 1802-1852.** Coll. "Figures d'hier et d'aujourd'hui". Paris, Beauchesne, 1977, 316 pp.

MAZENOD, Eugène de: **Lettres aux correspondants d'Amérique, 1841-1850.** Rome, Postulation générale OMI, 1977, 254 pp.

PEPIN, Pierre-Yves: **L'homme gra-tuit.** Essais. Montréal, l'Hexagone, 1977, 216 pp.

POULAT, Emile: **Eglise contre bourgeoisie. Introduction au devenir du catholicisme actuel.** Paris-Tournai, Casterman, 1977, 290 pp.

ROY, Bruno: **Panorama de lachanson-nau Québec.** Coll. "Les beaux-arts". Montréal, Leméac, 1977, 169 pp.

ROY, Marcel-Charles: **Au-delà des massacres: la vie. J'ai vu mourir l'Indochine.** Montréal, Leméac, 1977, 217 pp.

SAVARD, Rémi: **Le rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui.** Montréal, l'Hexagone/Parti pris, 1977, 156 pp.

VAILLANCOURT, Raymond: **Vers un renouveau de la théologie sacramentaire.** Coll. "Liturgie vivante". Montréal, Fides, 1977, 164 pp.

Nouvellement paru aux Editions Fides

L'EVANGILE EN PAPIER

par Henriette Major et Claude Lafortune

Enfin disponible... pour tous! Un événement attendu depuis longtemps!

Album illustré pour enfants

relié
imprimé en 4 couleurs
96 pages
\$9.95

MICROSILLON-33 tours
10 chansons évangéliques
musique: Mario Bruneau
paroles: Henriette Major
\$7.98



SERIE
DE 4 POSTERS:
en 4 couleurs
de 16" x 23"
tirés de l'album illustré
pour enfants
\$10.00

A PARAÎTRE PROCHAINEMENT

— Guide de l'éducateur:

texte de recherche de Jean-Guy Dubuc
concordance pour la catéchèse à
l'élémentaire
144 pages
\$5.00

— Texte intégral:

Des 36 émissions de télévision par
Henriette Major
152 pages
\$5.00

— Guide de créativité:

par Henriette Major et
Claude Lafortune
\$4.95

— Série de diapositives en couleur:

par Claude Lafortune
\$25.00

— L'émission de L'EVANGILE EN PAPIER

a été réalisée à la télévision de Radio-Canada par Gérard Chapdelaine

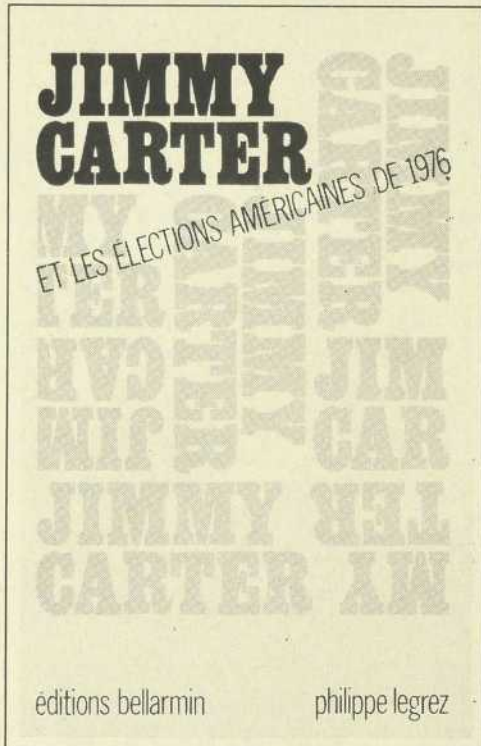
Auteurs: **Henriette Major et Claude Lafortune**
Recherche: **Jean-Guy Dubuc**
Coordination pédagogique: **Pierre Dufour**
Photographies: **Jean-Louis Frund**

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET A LA LIBRAIRIE GENERALE FIDES

235 est, boul. Dorchester, Montréal tél. 861-9621

FIDES

Vient de paraître



JIMMY CARTER ET LES ÉLECTIONS AMÉRICAINES DE 1976

PAR PHILIPPE LEGREZ

207 pages; 20.8 x 13.5cm; \$6.95

*Nous assumons les frais d'emballage et de transport
de toute commande payée d'avance*

- Comment un producteur agricole (arachides) peut-il devenir Président des États-Unis?
- Qui pouvait inspirer confiance à toutes les classes de la société américaine après le scandale du Watergate?
- Une lumière nouvelle sur la carrière d'un chef d'état qui joue un rôle prépondérant dans la politique mondiale.

Chez votre libraire ou aux

Éditions Bellarmin

8100, boul. Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9
Tél.: (514) 387-2541